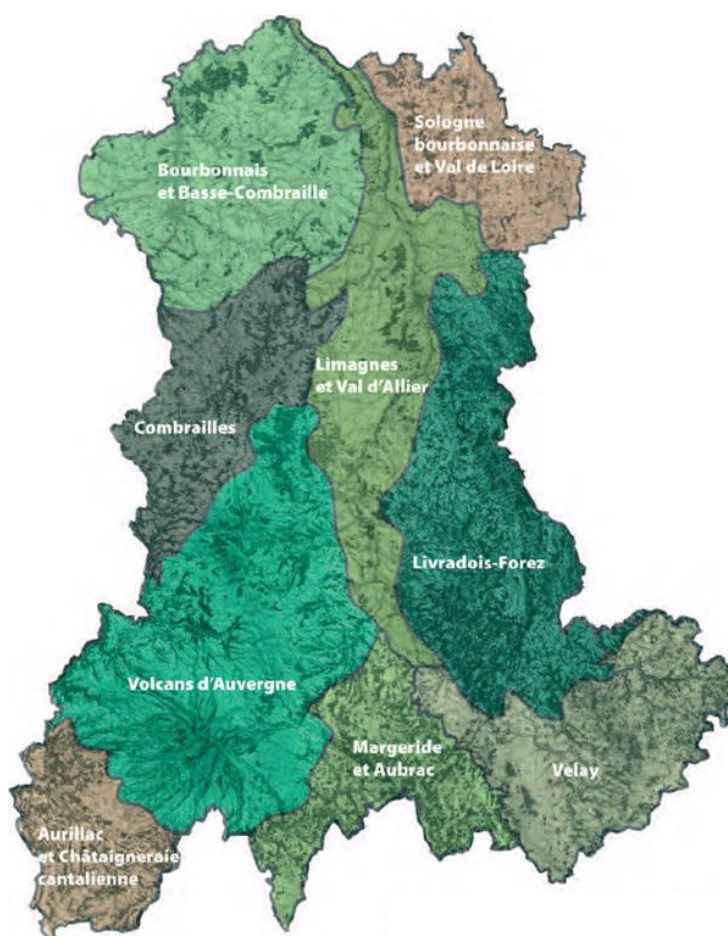




## Annexe 3 : Fiches descriptives des régions naturelles







## SOMMAIRE

Guide de lecture des fiches .....	4
Bourbonnais .....	6
Basse-Combrailles .....	6
Sologne bourbonnaise.....	10
Combrailles.....	14
Livradois Forez.....	18
Limagnes et val d'Allier .....	22
Volcans .....	26
Bassin d'Aurillac Châtaigneraie cantalienne .....	30
Margeride Aubrac .....	34
Velay.....	38



# GUIDE DE LECTURE DES FICHES

## OBJECTIFS

Les fiches TVB ont vocation à faciliter l'appropriation du SRCE et la prise en compte de la biodiversité dans les plans et projets des acteurs régionaux.

Elles constituent une première grille de lecture opérationnelle de la Trame Verte et Bleue (TVB) régionale en proposant un focus sur chacune des 9 régions naturelles.

Ainsi, les acteurs pourront prendre connaissance des enjeux de la TVB sur la région naturelle qui les concerne, et identifier les potentielles implications locales ainsi que les milieux et les écopaysages d'importance régionale à préserver ou à remettre en bon état.








Ces fiches n'étant pas exhaustives, il est conseillé pour avoir davantage d'informations, sur l'état des continuités écologiques, les éléments de fragmentation ou autres, de se référer aux parties en lien avec les milieux et les enjeux des régions naturelles dans chacun des documents composant le SRCE. En effet, le croisement d'informations issues du SRCE permet de faire le lien entre les grands enjeux de préservation des continuités écologiques identifiés à l'issue du diagnostic, la répartition des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques, et enfin le plan d'action visant à atteindre les objectifs de préservation ou de remise en bon état des différentes composantes de la trame verte et bleue.

## COMPOSITION DES FICHES SYNTHETIQUES

Chaque fiche synthétique est constituée des éléments suivants :

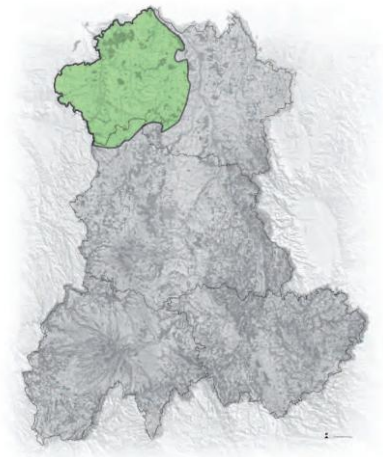
- Un rappel des écopaysages caractéristiques de la région naturelle ;
- Une illustration des différentes composantes de la Trame Verte et Bleue au sein de la région naturelle : plusieurs zooms sont faits sur des éléments remarquables du territoire ou des secteurs sujets à des pressions anthropiques ;
- Des cartes représentant :
  - o La Trame Verte et Bleue de la région naturelle,
  - o La typologie des réservoirs de biodiversité.

## LEGENDE

Territoires à préserver ou à remettre en bon état :	
 Cours d'eau	 Forêts de plaine
 Zones humides	 Forêts de montagne Vallées escarpées
 Coteaux thermophiles	 Systèmes agropastoraux Milieux ouverts
	 Pressions liées à l'urbanisation, aux équipements, infrastructures et projets d'aménagement







# BOURBONNAIS BASSE-COMBRAILLES

La région naturelle Bourbonnais basse Combrailles est partagée entre les écopaysages agropastoraux à prairies temporaires dominantes au sud (40 %) et l'écopaysage polyculture élevage au nord (40 %). Les écopaysages de forêts de plaine et les vallées encaissées viennent ponctuer cette région naturelle.

→ Voir page 42 du diagnostic des continuités écologiques de l'Auvergne pour plus d'informations sur la fonctionnalité écologique de la région naturelle.





- 1 Le **Cher**, cours d'eau classé en liste 2, présente une qualité écologique des eaux moyenne (classification DCE). L'objectif est de remettre ce cours d'eau en bon état vis-à-vis de la continuité écologique piscicole et sédimentaire.

Composante Trame bleue	Thématique du plan d'action
Cours d'eau à remettre en bon état	Milieux aquatiques et humides (continuité biologique et sédimentaire notamment)

- 2 Les **zones humides** de la forêt de Tronçais ainsi que les secteurs humides du bord de la Bouble sont des secteurs remarquables à préserver.

Composante Trame bleue	Thématique du plan d'action
Zones humides à préserver	Milieux aquatiques et humides

- 3 La **continuité thermophile** est constituée par la haute vallée du Cher et l'ensemble des landes sèches situées en périphérie de l'agglomération de Montluçon. Elle représente un enjeu majeur à échelle régionale et suprarégionale (Limousin), elle est à préserver ou à remettre en bon état, notamment vis-à-vis de la périurbanisation croissante près de Montluçon. La région naturelle correspond à l'extrémité méridionale de la continuité.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Corridor thermophile en pas japonais à préserver ou à remettre en bon état	Milieux ouverts (préservation du foncier et de l'activité agricole notamment) Urbanisme et planification territoriale

- 4 Les **réservoirs forestiers** sont constitués de grandes forêts domaniales (forêt du Tronçais, de Dreuille, de Gros-bois et de Messarges) et de forêts plus petites (château Charles et de Giverzat). Écologiquement riches, ils participent pleinement à la continuité forestière d'importance régionale et comportent des zones humides forestières remarquables.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Réservoirs de biodiversité et corridors écologiques diffus à préserver	Milieux boisés

- 5 La **vallée du Haut Cher et la basse vallée de la Bouble** sont les deux vallées escarpées majeures à échelle de la région naturelle représentant un enjeu fort de continuité écologique.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Réservoir de biodiversité à préserver	Milieux aquatiques et humides Milieux boisés

- 6 Les **milieux agropastoraux** sont présents sur l'ensemble de la région naturelle. Ce sont les prairies temporaires qui dominent. Ces secteurs agricoles, au maillage bocager dense, sont dans leur très grande majorité classés en corridors écologiques diffus.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Corridors écologiques diffus à préserver	Milieux ouverts

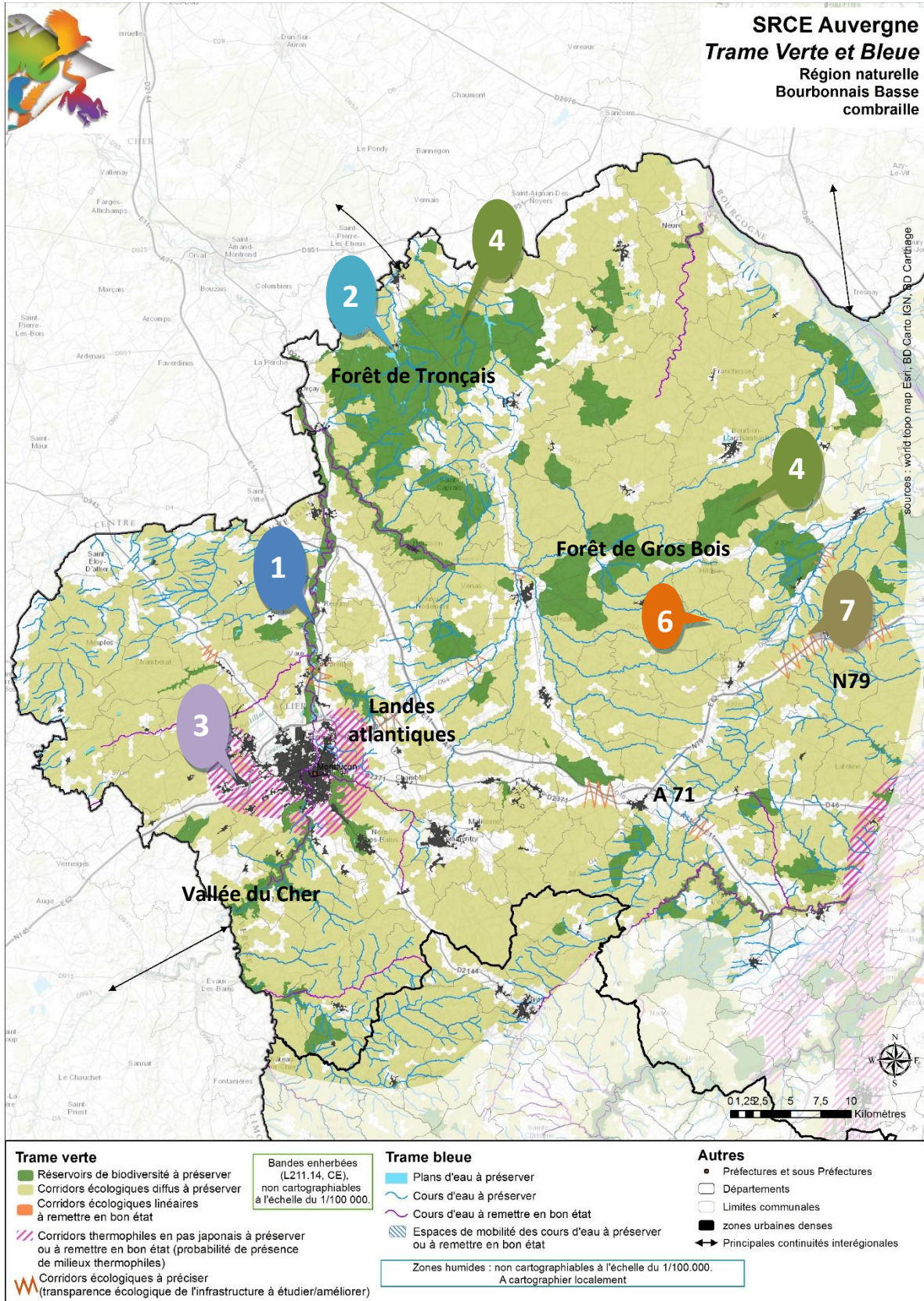
- 7 **Transparence écologique** de l'A71 à améliorer.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Corridors écologiques linéaires à préciser	Infrastructures, équipements et projets d'aménagement





La cartographie ci-dessous permet de faire le lien entre les enjeux identifiés sur le territoire et leur traduction dans la Trame Verte et Bleue régionale.



Localisation des éléments remarquables présents en Bourbonnais Basse-Combraille





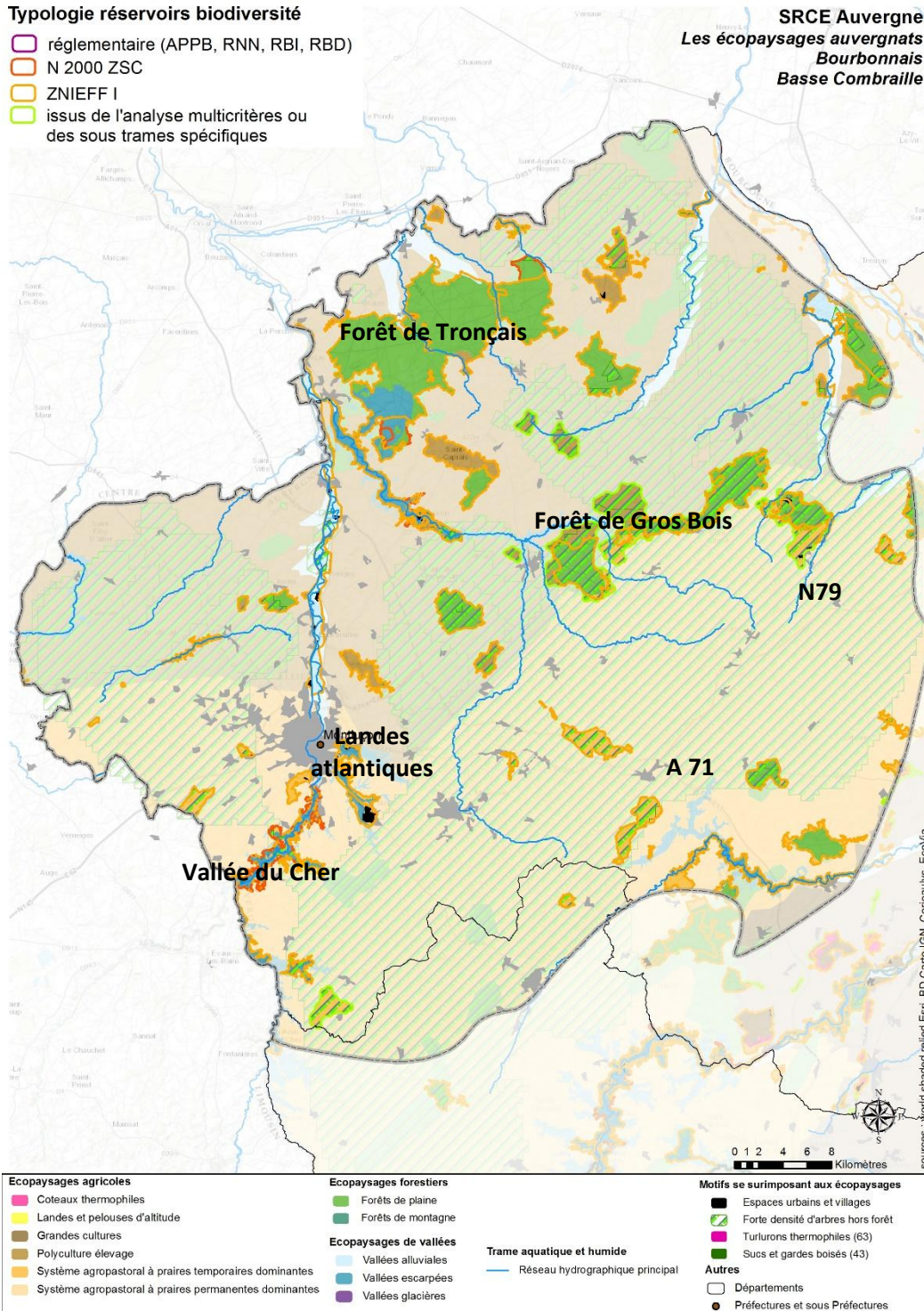
En fonction de la couleur de leur contour, la carte ci-dessous permet de **relier les réservoirs de biodiversité aux différents éléments ayant motivé leur classement**, qu'ils soient d'ordre réglementaire (imposés), fassent référence à des zonages déjà connus tels que les ZNIEFF de type 1 ou les périmètres Natura 2000 de la Directive Habitats (ZSC) ; ou encore qu'ils soient issus des résultats de l'analyse multicritères portant sur l'évaluation du potentiel écologique du territoire.

De plus, en fonction de la nature de l'écopaysage dans lequel se situe un réservoir, **il est possible d'obtenir plus d'informations sur sa fonctionnalité écologique en se reportant au support de lecture sur les écopaysages** proposé avec le diagnostic des continuités écologiques.

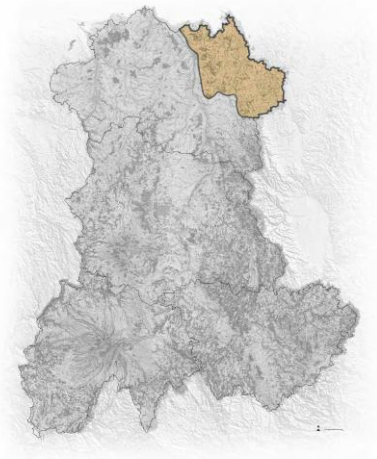
**Typologie réservoirs biodiversité**

- réglementaire (APPB, RNN, RBI, RBD)
- N 2000 ZSC
- ZNIEFF I
- issus de l'analyse multicritères ou des sous trames spécifiques

SRCE Auvergne  
Les écopaysages auvergnats  
Bourbonnais  
Basse Combraille



*Précisions sur les réservoirs de biodiversité en lien avec leur typologie de classement et leur écopaysage*



# SOLOGNE BOURBONNAISE

La Sologne bourbonnaise est une région majoritairement agricole où l'écopaysage de polyculture élevage est majoritaire (près de 50 %). Les écopaysages de forêts de plaine et de collines représentent respectivement 20 % et 15 % du territoire. Le secteur est également caractérisé par de fortes densités de maillage bocager.

→ Voir page 61 du diagnostic des continuités écologiques de l'Auvergne pour plus d'informations sur la fonctionnalité écologique de la région naturelle.





1

La Loire et la Besbre, cours d'eau classés en liste 2, présentent une qualité écologique des eaux moyenne (classification DCE). L'objectif est de remettre ces cours d'eau en bon état vis-à-vis de la continuité écologique piscicole et sédimentaire.

Composante Trame bleue	Thématique du plan d'action
Cours d'eau à remettre en bon état	Milieux aquatiques et humides (continuité biologique et sédimentaire notamment)

2

Les zones humides associées aux étangs situés à l'ouest de cette région sont des secteurs remarquables à préserver.

Composante Trame bleue	Thématique du plan d'action
Zones humides à préserver	Milieux aquatiques et humides

3

Les écopaysages forestiers sont représentés principalement par la forêt de Munet, le bois de Chapeau et la forêt de Mouzières, encore bien préservés mais menacés par des pressions anthropiques. Ecologiquement riches, ils participent à la continuité forestière entre l'Allier et la Loire.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Réservoirs de biodiversité et corridors écologiques diffus à préserver	Milieux boisés

4

Les forêts des vallées alluviales de la Loire et de la Besbre constituent des axes écologiques majeurs dans la région naturelle et pour les Trames Verte et Bleue.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Réservoir de biodiversité à préserver	Milieux aquatiques et humides Milieux boisés

5

Les mosaïques de prairies et de bosquets, reliés par un maillage bocager dense, apparaissent comme un des éléments fondamentaux pour le département de l'Allier. La densité de haies ainsi que la présence de bosquets forestiers intéressants ont permis d'identifier les secteurs situés entre la commune du Pin et Saligny-sur-Roudon comme réservoirs de biodiversité.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Réservoir de biodiversité à préserver	Milieux ouverts

6

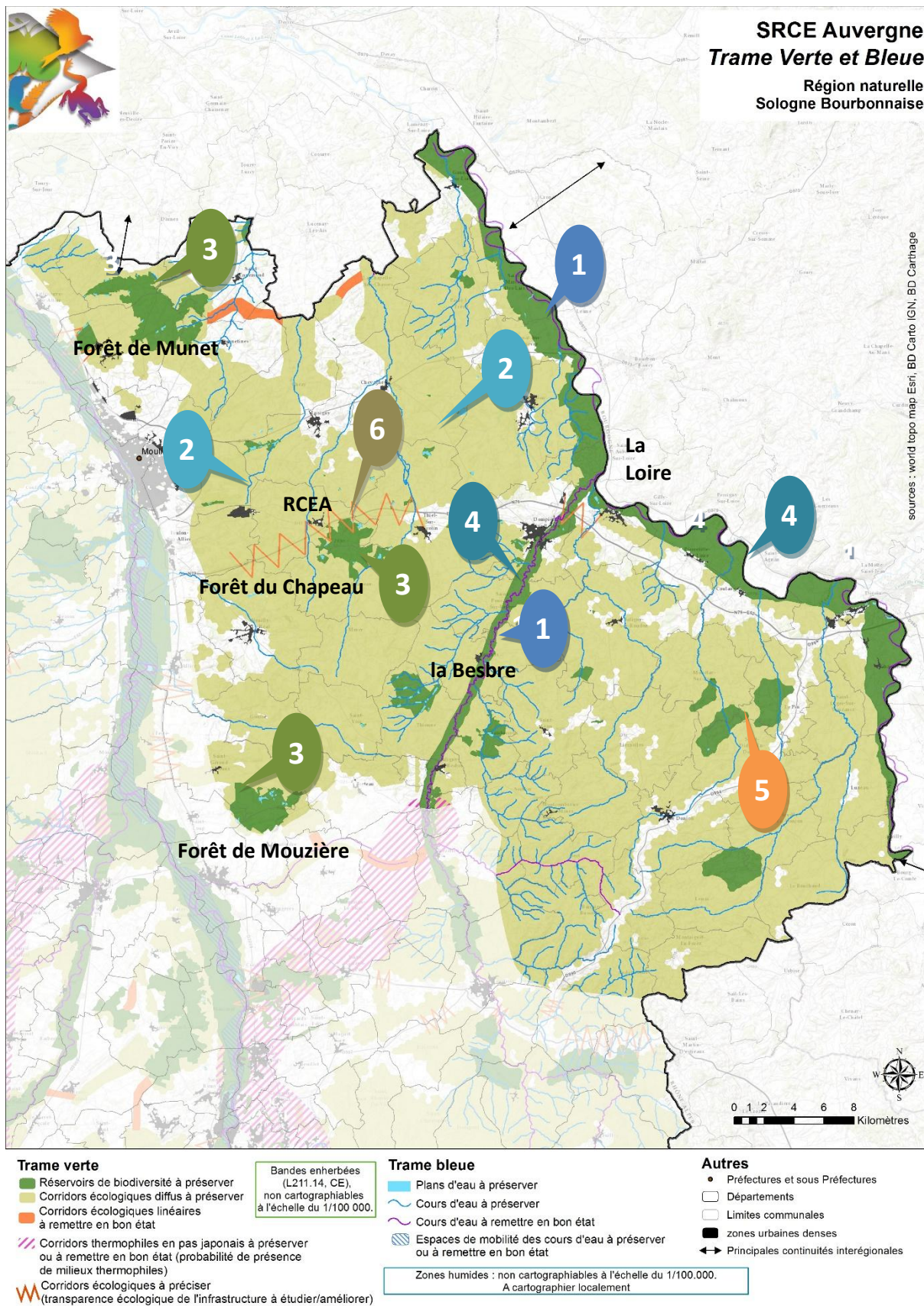
Transparence écologique de la RCEA à améliorer.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Corridors écologiques linéaires à préciser	Infrastructures, équipements et projets d'aménagement





La cartographie ci-dessous permet de faire le lien entre les enjeux identifiés sur le territoire et leur traduction dans la Trame Verte et Bleue régionale.



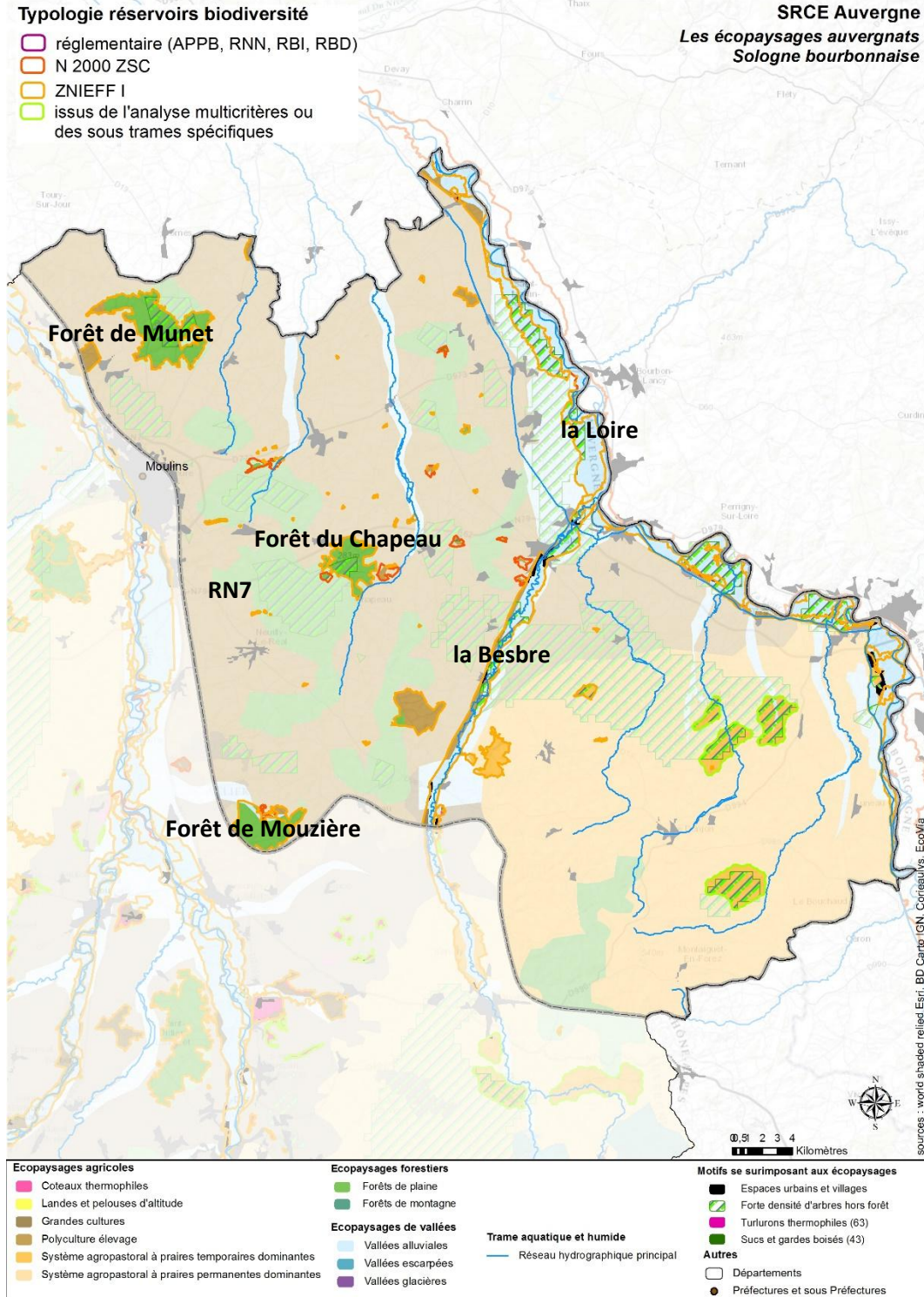
Localisation des éléments remarquables présents en Sologne bourbonnaise



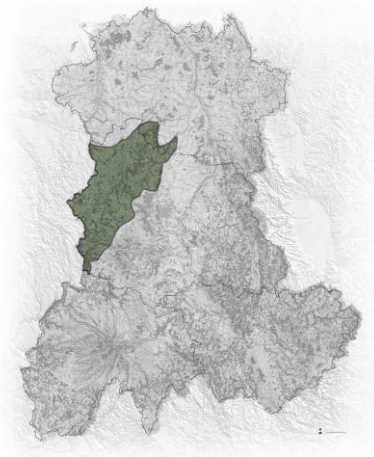


En fonction de la couleur de leur contour, la carte ci-dessous permet de **relier les réservoirs de biodiversité aux différents éléments ayant motivé leur classement**, qu'ils soient d'ordre réglementaire (imposés), fassent référence à des zonages déjà connus tels que les ZNIEFF de type 1 ou les périmètres Natura 2000 de la Directive Habitats (ZSC) ; ou encore qu'ils soient issus des résultats de l'analyse multicritères portant sur l'évaluation du potentiel écologique du territoire.

De plus, en fonction de la nature de l'écopaysage dans lequel se situe un réservoir, **il est possible d'obtenir plus d'informations sur sa fonctionnalité écologique en se reportant au support de lecture sur les écopaysages** proposé avec le diagnostic des continuités écologiques.



*Précisions sur les réservoirs de biodiversité en lien avec leur typologie de classement et leur écopaysage*



# COMBRAILLES

La région naturelle de Combrailles est composée majoritairement d'écopaysages agropastoraux à prairies temporaires dominantes (60 %) qui sont imbriquées dans une matrice bocagère dense de l'Ouest au Nord-Est. Au Sud de la région, on retrouve des prairies permanentes (25 %) associées à un bocage à densité moyenne. Les écopaysages de forêt de plaine et les vallées escarpées (40%) permettent quand à elle une connexion Nord-Sud.

→ Voir page 78 du diagnostic des continuités écologiques de l'Auvergne pour plus d'informations sur la fonctionnalité écologique de la région naturelle.





1 La Sioule et ses affluents, dont le principale est le Sioulet sont des cours d'eau classés en liste 2 et présentant une qualité écologique des eaux moyenne (classification DCE). L'objectif est de remettre ce cours d'eau en bon état vis-à-vis de la continuité écologique piscicole et sédimentaire.

Composante Trame bleue	Thématique du plan d'action
Cours d'eau à remettre en bon état	Milieux aquatiques et humides (continuité biologique et sédimentaire notamment)

2 Les zones humides sont en forte densité en tête du bassin versant du Sioulet et au niveau de la vallée de la Morgue. Ce sont des secteurs remarquables à préserver.

Composante Trame bleue	Thématique du plan d'action
Zones humides à préserver	Milieux aquatiques et humides

3 Les réservoirs forestiers sont constitués de quelques grandes forêts (Cisternes-la Forêt, Clergeot, l'Escluche, les Colettes). Écologiquement riches, ils participent pleinement à la continuité forestière d'importance régionale et comportent des zones humides forestières remarquables.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Réservoirs de biodiversité et corridors écologiques diffus à préserver	Milieux boisés

4 Les vallées escarpées de la Sioule et de la vallée de la Morgue sont des vallées majeures à échelle de la région naturelle représentant un enjeu fort de continuité écologique.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Réservoir de biodiversité à préserver	Milieux aquatiques et humides Milieux boisés

5 Les milieux agropastoraux sont présents sur l'ensemble de la région naturelle. Les prairies permanentes se retrouvent au Sud et les prairies temporaires au Nord. Ces secteurs agricoles au maillage bocager dense à moyen, sont, dans leur très grande majorité, classés en corridors écologiques diffus.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Corridors écologiques diffus à préserver	Milieux ouverts

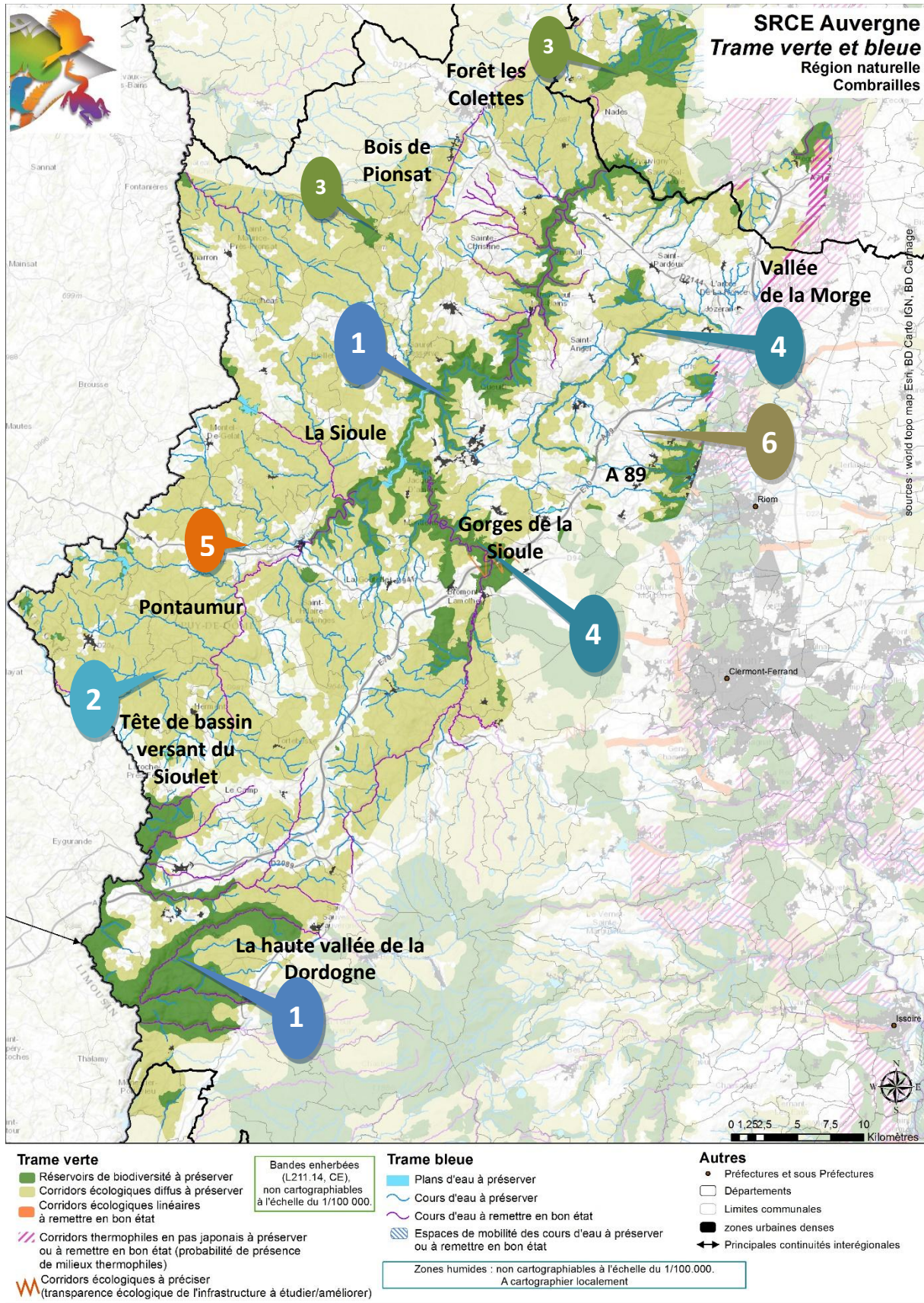
6 Transparence écologique de l'A89 à améliorer.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Corridors écologiques linéaires à préciser	Infrastructures, équipements et projets d'aménagement





La cartographie ci-dessous permet de faire le lien entre les enjeux identifiés sur le territoire et leur traduction dans la Trame Verte et Bleue régionale.

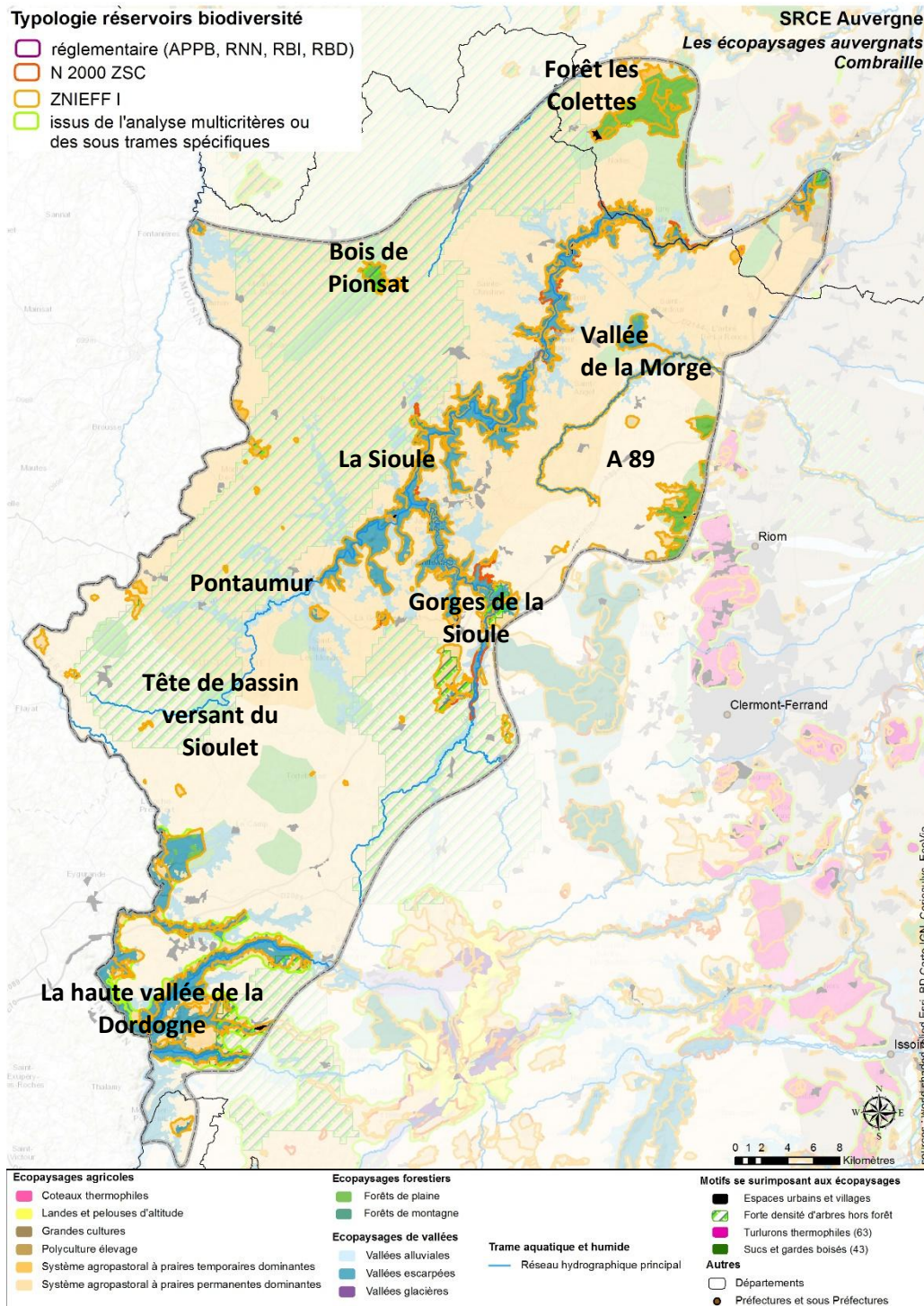






En fonction de la couleur de leur contour, la carte ci-dessous permet de **relier les réservoirs de biodiversité aux différents éléments ayant motivé leur classement**, qu'ils soient d'ordre réglementaire (imposés), fassent référence à des zonages déjà connus tels que les ZNIEFF de type 1 ou les périmètres Natura 2000 de la Directive Habitats (ZSC) ; ou encore qu'ils soient issus des résultats de l'analyse multicritères portant sur l'évaluation du potentiel écologique du territoire.

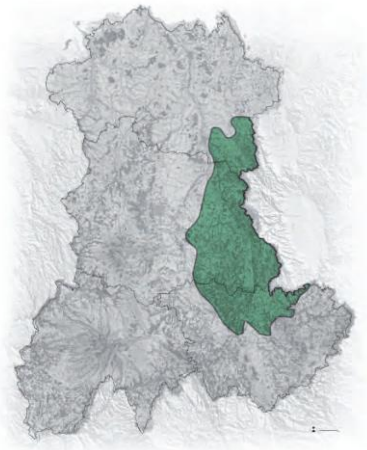
De plus, en fonction de la nature de l'écopaysage dans lequel se situe un réservoir, **il est possible d'obtenir plus d'informations sur sa fonctionnalité écologique en se reportant au support de lecture sur les écopaysages** proposé avec le diagnostic des continuités écologiques.



*Précisions sur les réservoirs de biodiversité en lien avec leur typologie de classement et leur écopaysage*



# LIVRADOIS FOREZ



La région naturelle du Livradois Forez est une région majoritairement forestière où l'écopaysage de forêts d'altitude occupe près de 70 % du territoire. Le Nord-Ouest de la région est caractérisé par des écopaysages agropastoraux alors que le secteur sud est ponctué par un grand nombre de vallées encaissées. Sur les sommets de cette région naturelle se trouvent des milieux subalpins.

→ Voir page 95 du diagnostic des continuités écologiques de l'Auvergne pour plus d'informations sur la fonctionnalité écologique de la région naturelle.





- 1 La **Dore**, cours d'eau classé en liste 2, présente une qualité écologique des eaux moyenne (classification DCE). L'objectif est de remettre ce cours d'eau en bon état vis-à-vis de la continuité écologique piscicole et sédimentaire.

Composante Trame bleue	Thématique du plan d'action
Cours d'eau à remettre en bon état	Milieux aquatiques et humides (continuité biologique et sédimentaire notamment)

- 2 Les **zones humides** se situent essentiellement en têtes de bassin de la Dore, sur le plateau du Livradois et les parties sommitales des Monts du Forez, des Bois noirs, des Monts de la Madeleine ; ce sont des secteurs remarquables à préserver.

Composante Trame bleue	Thématique du plan d'action
Zones humides à préserver	Milieux aquatiques et humides

- 3 Les **principaux écopaysages forestiers de la région naturelle** sont constitués d'une part, de peuplements âgés (Mont de Forez et Mont de Livradois) qui contribuent à une continuité forestière d'importance nationale et sont encore relativement bien préservés, et d'autres part, de plantations.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Réservoirs de biodiversité et corridors écologiques diffus à préserver	Milieux boisés

- 4 Les **forêts des vallées escarpées de la Dore et des gorges de l'Arzon** constituent des secteurs majeurs dans la fonctionnalité écologique de la région naturelle, du fait notamment de l'imbrication étroite trame bleue et trame verte.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Réservoir de biodiversité à préserver	Milieux aquatiques et humides Milieux boisés

- 5 Les **activités d'élevage** se localisent dans trois secteurs : les Hautes-chaumes, St-Dier d'Auvergne et le Pays de Craponne. Ces secteurs sont des supports de biodiversité et des éléments majeurs pour la continuité agropastorale. La préservation des milieux subalpins des Hautes-chaumes est par ailleurs importante dans un contexte de changement climatique

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Réservoirs de biodiversités et corridors écologiques diffus à préserver	Milieux ouverts

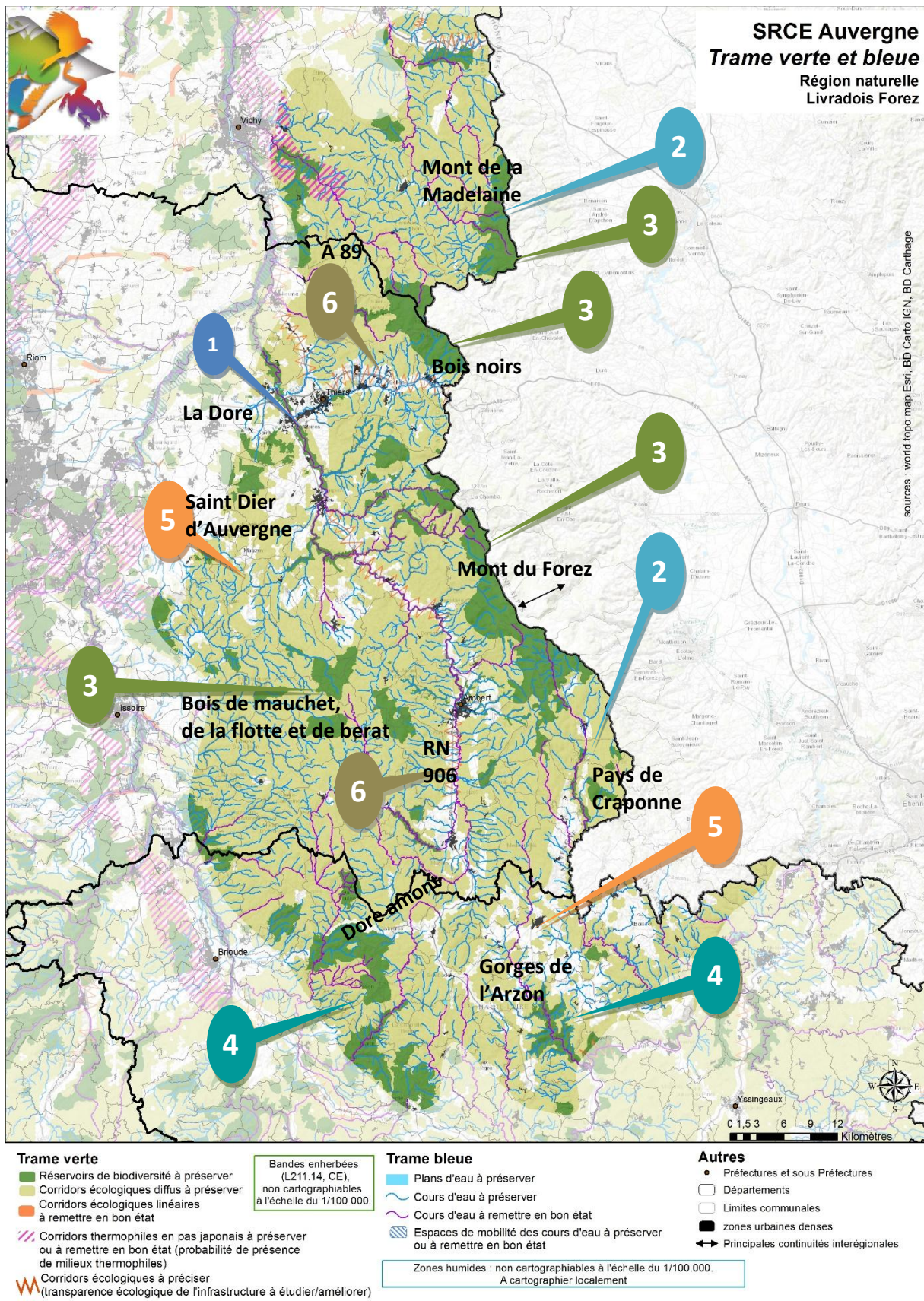
- 6 **Transparence écologique** de l'A89 et de la RD 906 à améliorer.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Corridors écologiques linéaires à préciser	Infrastructures, équipements et projets d'aménagement





La cartographie ci-dessous permet de faire le lien entre les enjeux identifiés sur le territoire et leur traduction dans la Trame Verte et Bleue régionale.



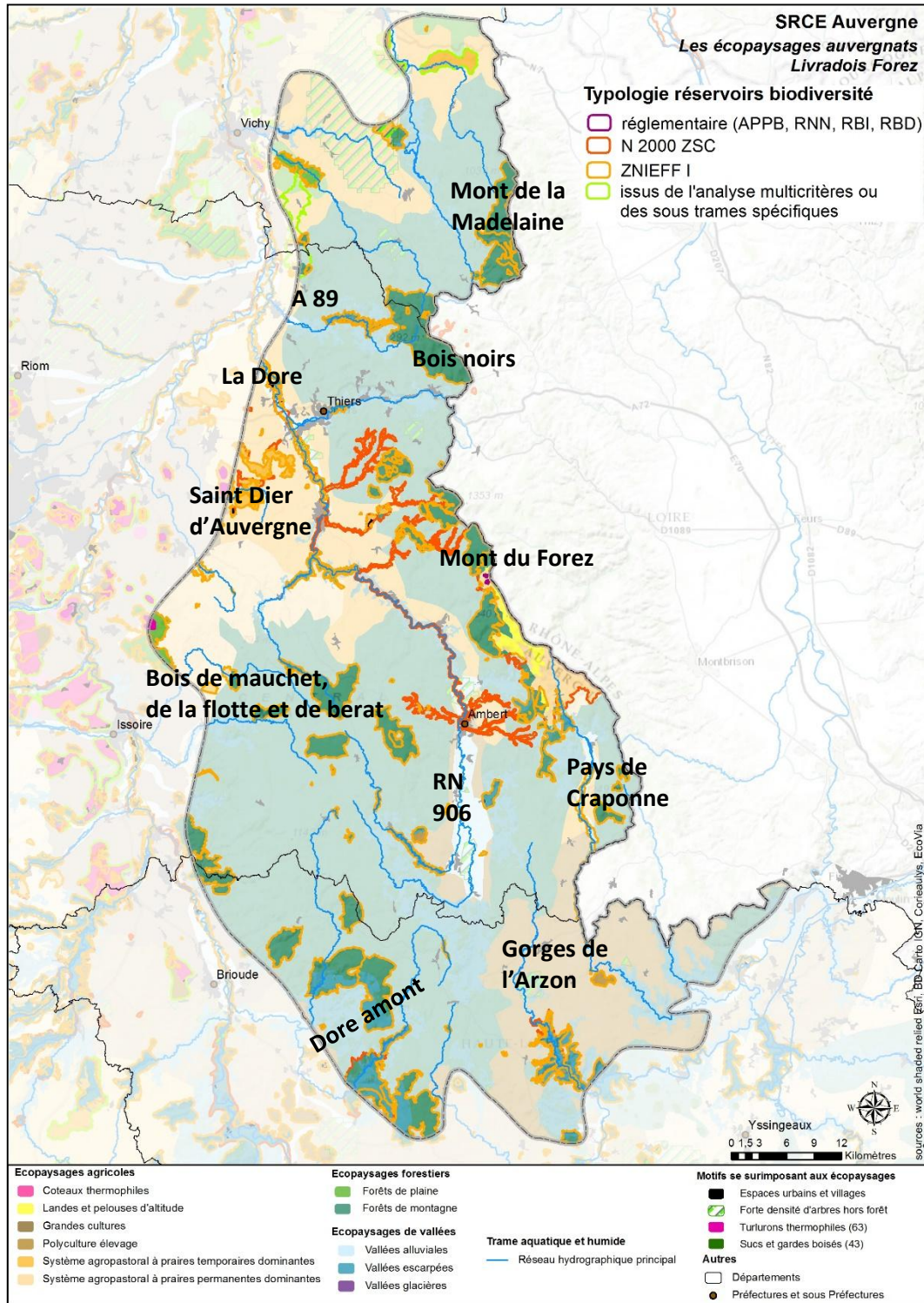
*Localisation des éléments remarquables présents en Livradois Forez*



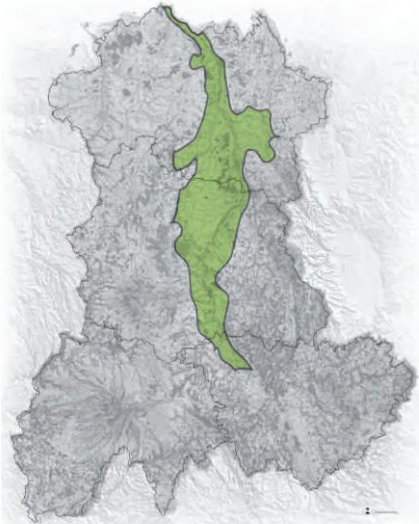


En fonction de la couleur de leur contour, la carte ci-dessous permet de **relier les réservoirs de biodiversité aux différents éléments ayant motivé leur classement**, qu'ils soient d'ordre réglementaire (imposés), fassent référence à des zonages déjà connus tels que les ZNIEFF de type 1 ou les périmètres Natura 2000 de la Directive Habitats (ZSC) ; ou encore qu'ils soient issus des résultats de l'analyse multicritères portant sur l'évaluation du potentiel écologique du territoire.

De plus, en fonction de la nature de l'écopaysage dans lequel se situe un réservoir, **il est possible d'obtenir plus d'informations sur sa fonctionnalité écologique en se reportant au support de lecture sur les écopaysages** proposé avec le diagnostic des continuités écologiques.



*Précisions sur les réservoirs de biodiversité en lien avec leur typologie de classement et leur écopaysage*



# LIMAGNES ET VAL D'ALLIER

Les Limagnes et le Val d'Allier forment une région majoritairement agricole où l'écopaysage des grandes cultures domine (près de 70 %). Les écopaysages de vallées alluviales représentent près de 15% du territoire. L'écopaysage forestier reste présent grâce aux forêts alluviales et aux forêts de plaine (20%). Enfin, les écopaysages thermophiles (coteaux, turlurons), ponctuent cette région naturelle (5%).

→ Voir page 115 du diagnostic des continuités écologiques de l'Auvergne pour plus d'informations sur la fonctionnalité écologique de la région naturelle.





- 1 L'Allier est un cours d'eau classé en liste 2 et un axe important pour les poissons migrateurs. L'objectif est de remettre ce cours d'eau en bon état vis-à-vis de la continuité écologique piscicole et sédimentaire.

Composante Trame bleue	Thématique du plan d'action
Cours d'eau à remettre en bon état	Milieux aquatiques et humides (continuité biologique et sédimentaire, intégrité morphologique)

- 2 Les zones humides associées au val d'Allier sont des secteurs remarquables à préserver. Les secteurs de zones humides relictuelles situées au cœur de la vallée agricole de la Limagnes sont également des éléments clés à préserver (prés salés, marres,...).

Composante Trame bleue	Thématique du plan d'action
Zones humides à préserver	Milieux aquatiques et humides (connaissance des zones humides)

- 3 La continuité thermophile principalement localisée sur la frange Ouest de la région est à préserver face aux pressions exercées par le développement urbain ou à remettre en bon état.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Corridor thermophile en pas japonais à préserver ou à remettre en bon état	Milieux ouverts (préservation du foncier et de l'activité agricoles notamment)

- 4 Les massifs forestiers de Randan et Montpensier ainsi que la forêt domaniale de Marcenat et le bois de Comte, principaux écopaysages forestiers de la région naturelle, sont soumis à de fortes pressions. Ils constituent des espaces relais au sein de l'écopaysage des grandes cultures de la Limagne.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Réservoirs de biodiversité et corridors écologiques diffus à préserver	Milieux boisés (pratiques de gestion sylvicole favorables à la biodiversité et aux continuités écologiques)

- 5 Les forêts de la vallée encaissée de la Sioule et les forêts alluviales de l'Allier constituent des axes écologiques majeurs dans la région naturelle et pour la Trame Verte et Bleue.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Réservoir de biodiversité à préserver	Milieux aquatiques et humides Milieux boisés

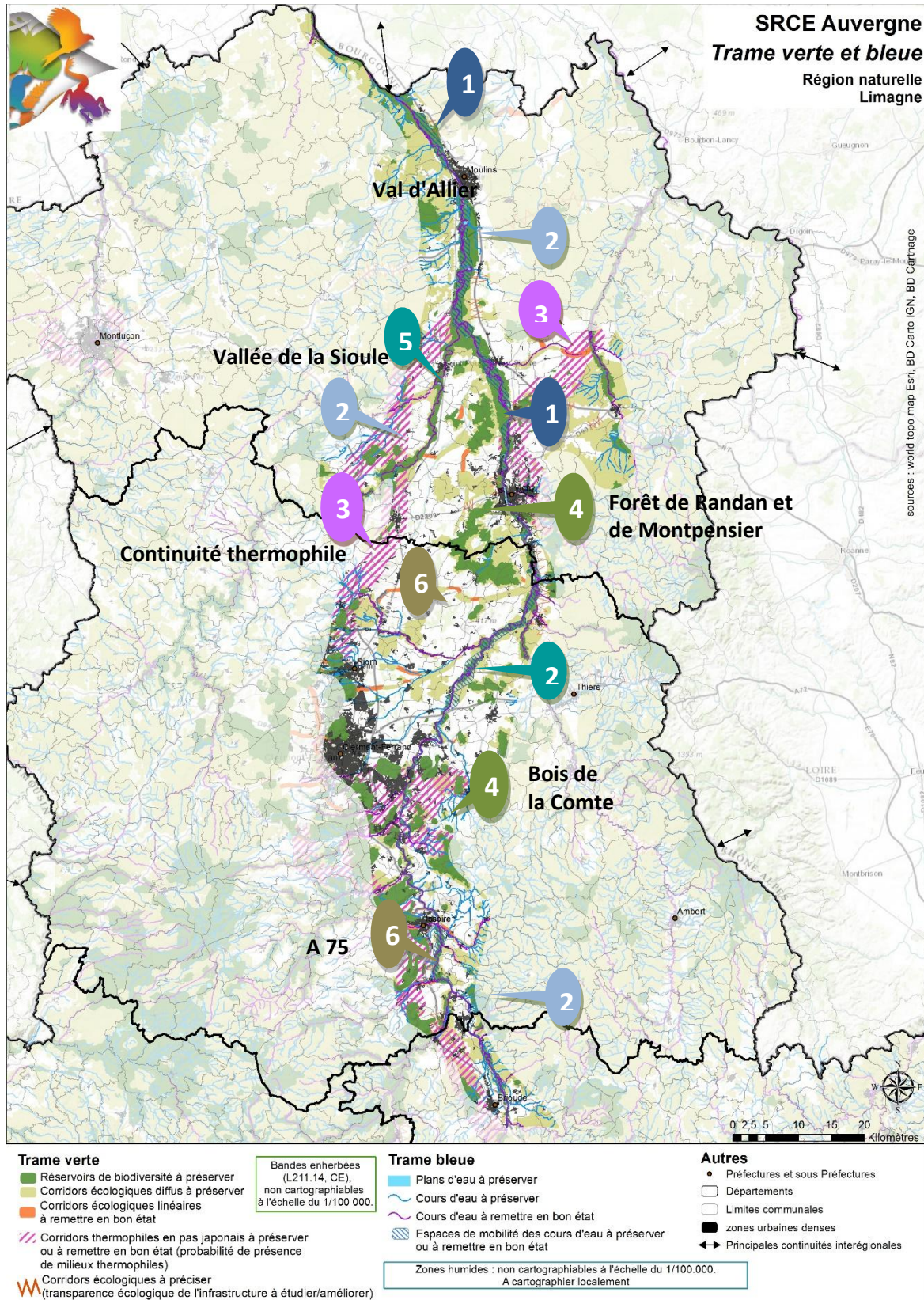
- 6 **Transparence écologique** de l'A89 et de l'A75 à améliorer. Une urbanisation croissante au niveau de Vichy, Riom, Clermont-Ferrand. Une réflexion globale est à produire au niveau de la Limagne.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Corridors écologiques linéaires à préciser	Infrastructures, équipements et projets d'aménagement Urbanisme et planification territoriale





La cartographie ci-dessous permet de faire le lien entre les enjeux identifiés sur le territoire et leur traduction dans la Trame Verte et Bleue régionale.



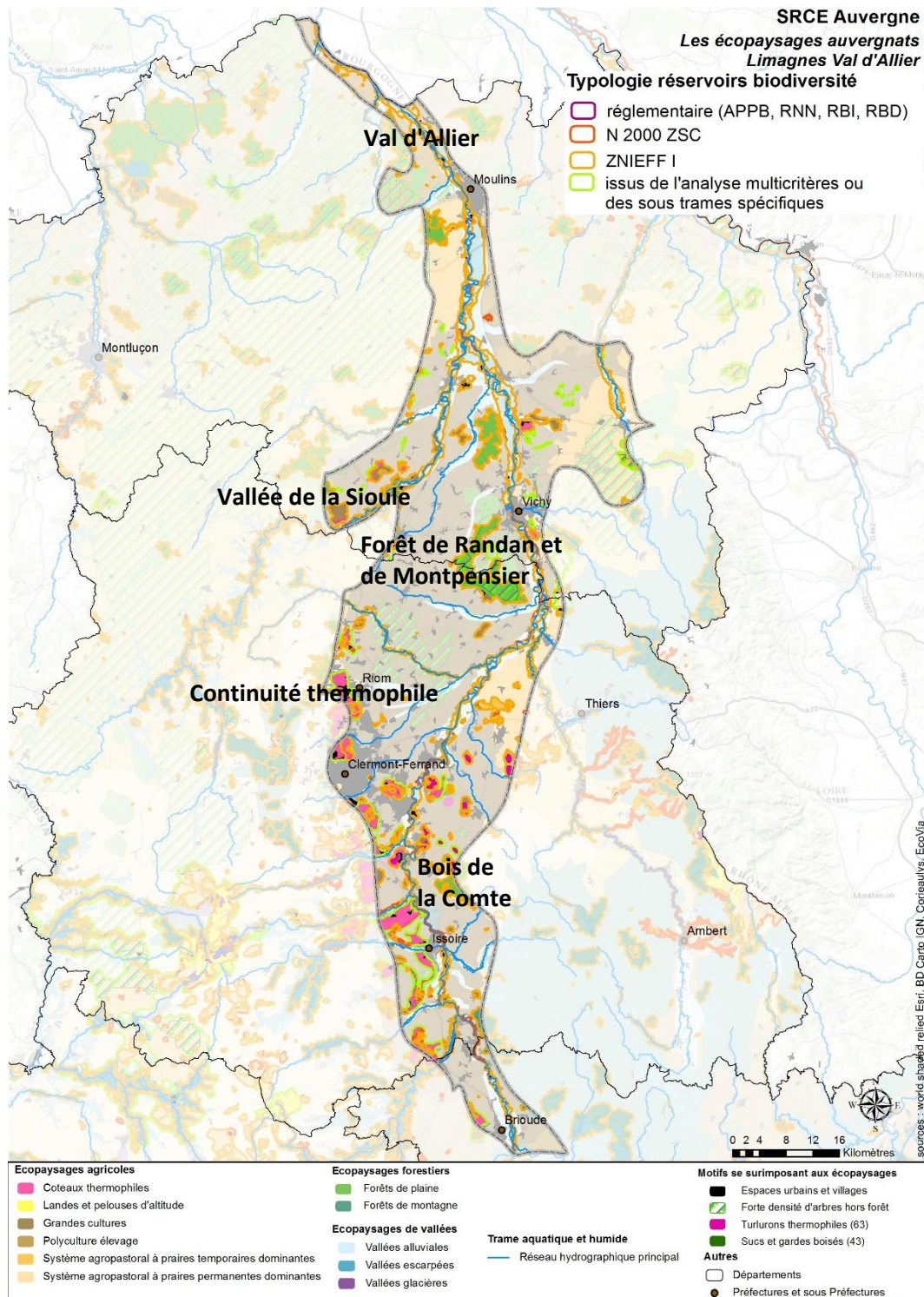
*Localisation des éléments remarquables présents en Limagnes et val d'Allier*



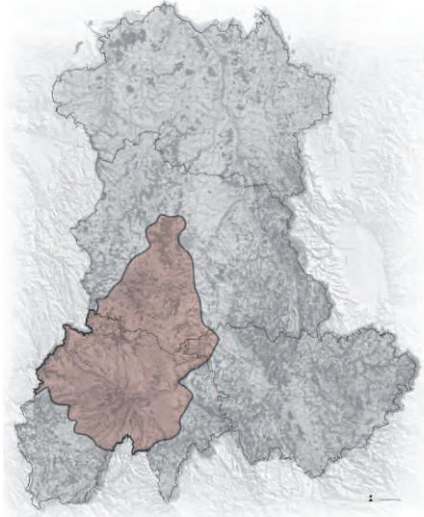


En fonction de la couleur de leur contour, la carte ci-dessous permet de **relier les réservoirs de biodiversité aux différents éléments ayant motivé leur classement**, qu'ils soient d'ordre réglementaire (imposés), fassent référence à des zonages déjà connus tels que les ZNIEFF de type 1 ou les périmètres Natura 2000 de la Directive Habitats (ZSC) ; ou encore qu'ils soient issus des résultats de l'analyse multicritères portant sur l'évaluation du potentiel écologique du territoire.

De plus, en fonction de la nature de l'écopaysage dans lequel se situe un réservoir, **il est possible d'obtenir plus d'informations sur sa fonctionnalité écologique en se reportant au support de lecture sur les écopaysages** proposé avec le diagnostic des continuités écologiques.



Précisions sur les réservoirs de biodiversité en lien avec leur typologie de classement et leur écopaysage



# VOLCANS

Dans la région naturelle des volcans, l'écopaysage de prairies permanentes dominantes est majoritaire (près de 70 %). Ce grand ensemble de prairies est cisailé par de grandes vallées encaissées ou glaciaires qui représentent 25% du territoire.

Cette région naturelle est aussi ponctuée de milieux thermophiles à son extrémité Est, et de milieux subalpins.

→ Voir page 134 du diagnostic des continuités écologiques de l'Auvergne pour plus d'informations sur la fonctionnalité écologique de la région naturelle.





- 1 La **bas de l'Alagnon et les Couzes** sont des cours d'eau classés en liste 2 présentant une qualité écologique des eaux moyenne (classification DCE). L'objectif est de remettre ce cours d'eau en bon état vis-à-vis de la continuité écologique piscicole et sédimentaire.

Composante Trame bleue	Thématique du plan d'action
Cours d'eau à remettre en bon état	Milieux aquatiques et humides (continuité biologique et sédimentaire notamment)

- 2 Les massifs du Cantal, du Cézallier, de l'Artense, et la Planèze de St-Flour sont des secteurs particulièrement riches en zones humides, qu'il convient de préserver.

Composante Trame bleue	Thématique du plan d'action
Réservoirs de biodiversité et corridors écologiques diffus à préserver	Milieux aquatiques et humides

- 3 La **continuité thermophile** passe au Nord-Est de Clermont-Ferrand pour finir dans des vallées escarpées supra-méditerranéennes du Sud de la région. Cette continuité est à préserver.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Corridor thermophile en pas japonais à préserver ou à remettre en bon état	Milieux ouverts (préservation du foncier et de l'activité agricoles notamment)

- 4 Les **principaux écopaysages forestiers de la région naturelle** sont constitués de massifs boisés globalement préservés des actions anthropiques fragmentantes. La chaîne des Puys et le massif du Mont Dore sont des sites remarquables et encore bien préservés.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Réservoirs de biodiversité à préserver	Milieux boisés

- 5 Les **forêts des vallées escarpées des gorges de la Dordogne de l'Alagnon, de la Rhue ou encore d'Avèze, ainsi que les Couzes** sont des axes importants dans la fonctionnalité écologique de la région naturelle. L'imbrication étroite Trame Verte et Bleue et l'orientation, généralement Est-Ouest, facilite les échanges entre le Limousin et le val d'Allier.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Réservoir de biodiversité à préserver	Milieux boisés Milieux aquatiques et humides

- 6 Les **activités d'élevage** se localisent sur les versants Est de la chaîne des Puys, sur les Monts Dore, l'Artense, le massif du Cantal et le Cézallier. Ces territoires sont des supports de biodiversité constitutifs de la continuité agropastorale entre les Combrailles et l'Aubrac.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Réservoirs de biodiversités et corridors écologiques diffus à préserver	Milieux ouverts

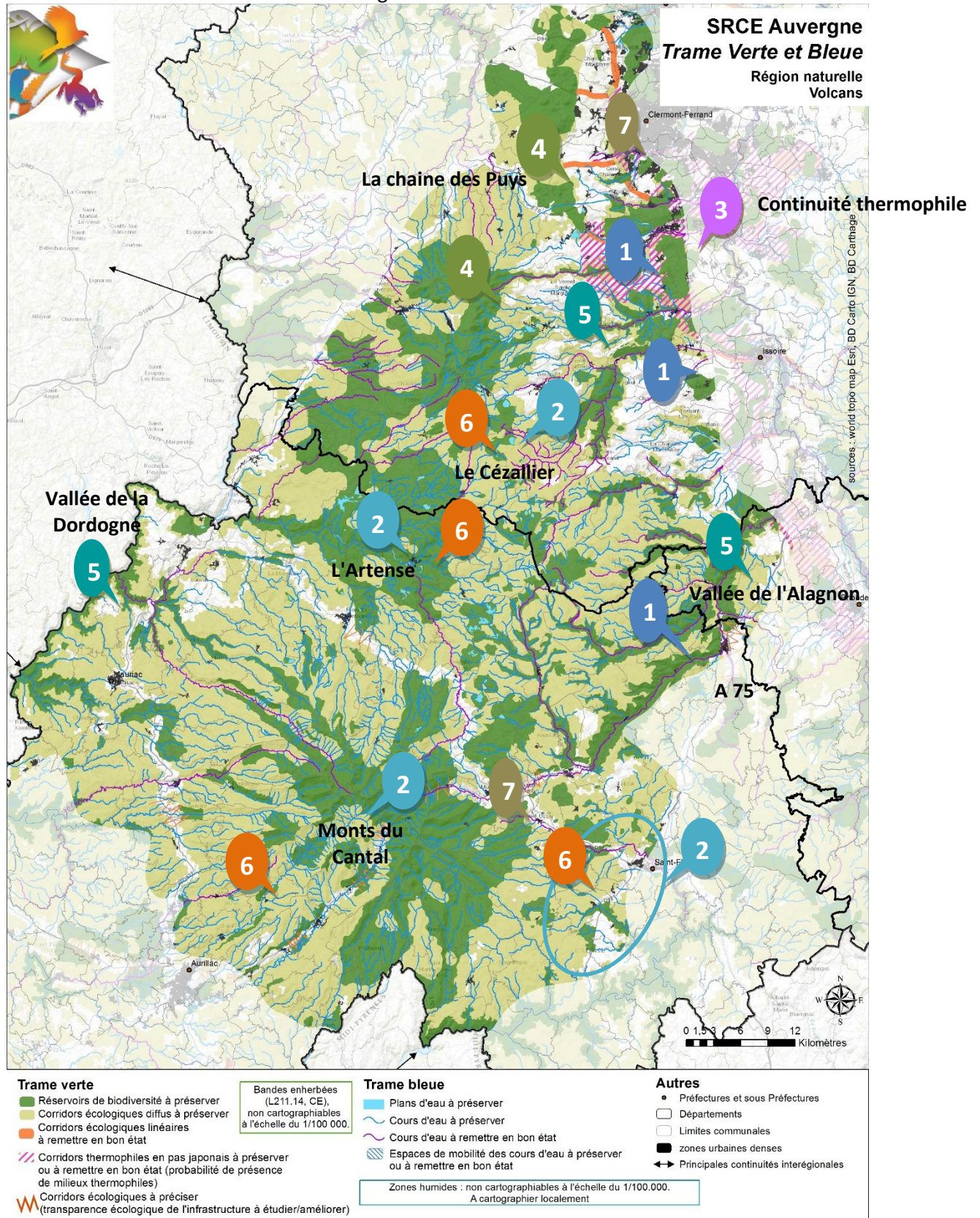
- 7 Les **pressions anthropiques** sont liées soit à la pression urbaine de l'agglomération de Clermont-Ferrand, mais également à l'impact de la principale infrastructure de déplacement impactant la région naturelle : la RN 122 à améliorer.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Réservoirs de biodiversité à préserver Corridors écologiques linéaires à préciser	Urbanisme et planification territoriale Infrastructures, équipements et projets d'aménagement





La cartographie ci-dessous permet de faire le lien entre les enjeux identifiés sur le territoire et leur traduction dans la Trame Verte et Bleue régionale.

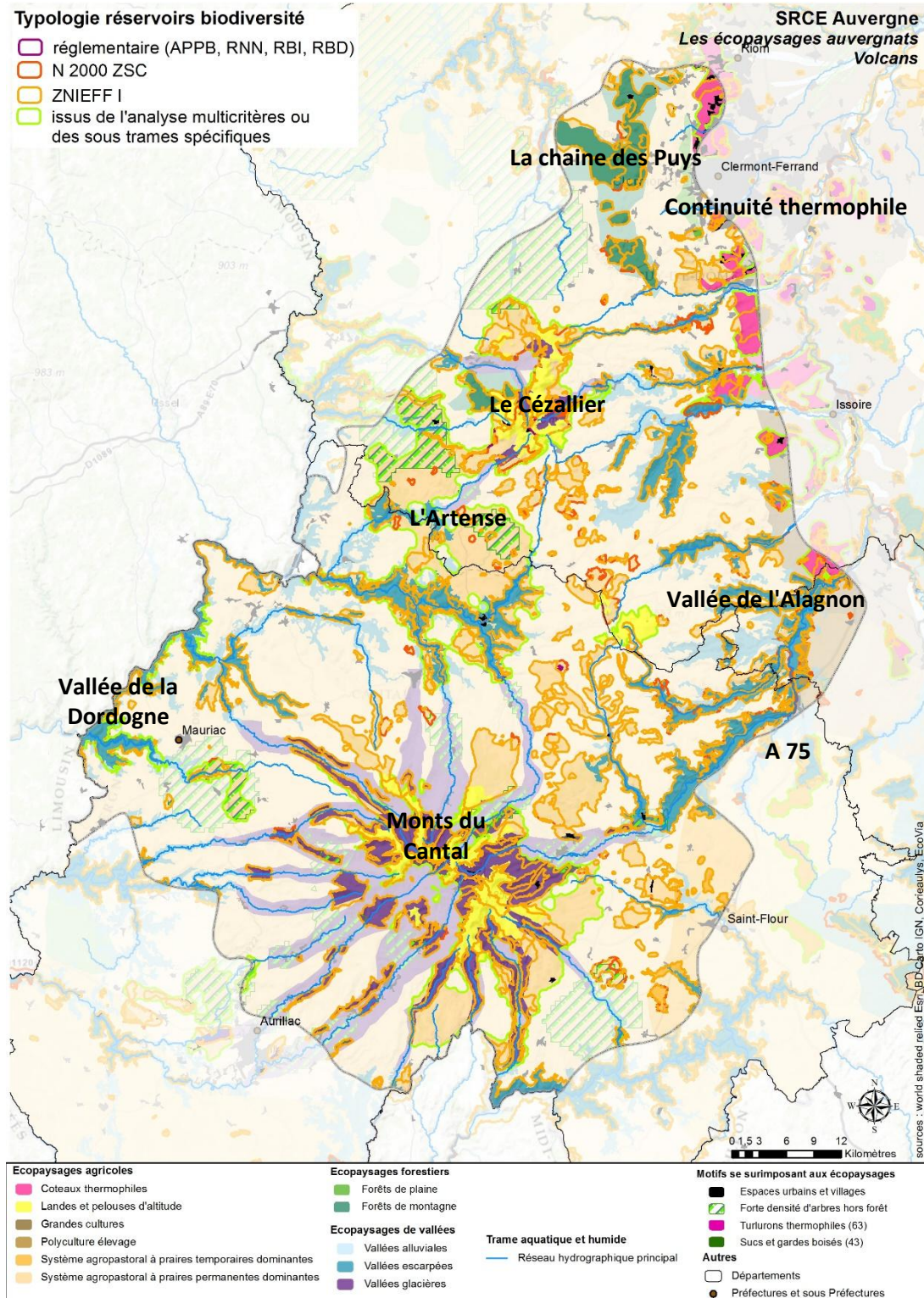






En fonction de la couleur de leur contour, la carte ci-dessous permet de **relier les réservoirs de biodiversité aux différents éléments ayant motivé leur classement**, qu'ils soient d'ordre réglementaire (imposés), fassent référence à des zonages déjà connus tels que les ZNIEFF de type 1 ou les périmètres Natura 2000 de la Directive Habitats (ZSC) ; ou encore qu'ils soient issus des résultats de l'analyse multicritères portant sur l'évaluation du potentiel écologique du territoire.

De plus, en fonction de la nature de l'écopaysage dans lequel se situe un réservoir, **il est possible d'obtenir plus d'informations sur sa fonctionnalité écologique en se reportant au support de lecture sur les écopaysages** proposé avec le diagnostic des continuités écologiques.



Précisions sur les réservoirs de biodiversité en lien avec leur typologie de classement et leur écopaysage



# BASSIN D'AURILLAC CHATAIGNERAIE CANTALIENNE

Le Bassin d'Aurillac et la Châtaigneraie cantalienne présentent une grande diversité d'écopaysages. Les prairies temporaires au sud de la région naturelle sont majoritaires (50 %), et les prairies permanentes (situées sur les flancs des massifs volcaniques) représentent pas loin de 25 % du secteur. La région naturelle est également caractérisée par la présence de nombreuses vallées escarpées. Enfin, les massifs forestiers et les zones humides sont aussi présents.

→ Voir page 151 du diagnostic des continuités écologiques de l'Auvergne pour plus d'informations sur la fonctionnalité écologique de la région naturelle.





1 De nombreux cours d'eau structurent cette région naturelle notamment la **Cère**, la **Rance**, la **Maronne** et le **Lot**, constituant des têtes de bassin versant ou des réservoirs biologiques au titre du SDAGE sont des cours d'eau à préserver.

Composante Trame bleue	Thématique du plan d'action
Cours d'eau à préserver	Milieux aquatiques et humides

2 Le **marais du Cassan et Prentegrade**, un des plus grands marais d'Auvergne, constitue une zone humide remarquable à préserver.

Composante Trame bleue	Thématique du plan d'action
Zones humides à préserver	Milieux aquatiques et humides

3 Les **vallées et coteaux thermophiles de la région de Maurs**, assurant une continuité extrarégionale avec le Lot et l'Aveyron, ainsi que le **Put de Vours** et les **coteaux de Yolets** sont des secteurs remarquables à préserver, notamment pour la flore et l'entomofaune.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Réservoirs de biodiversité à préserver	Milieux ouverts (préservation du foncier et de l'activité agricoles notamment)

4 De nombreuses **forêts associées aux vallées escarpées de la Maronne** comme le **bois de Vours**, de la **Cère**, du **Lot (dont les gorges du Don, de la Rance et de ses affluents)**, participent à la trame forestière.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Réservoir de biodiversité à préserver	Milieux aquatiques et humides Milieux boisés

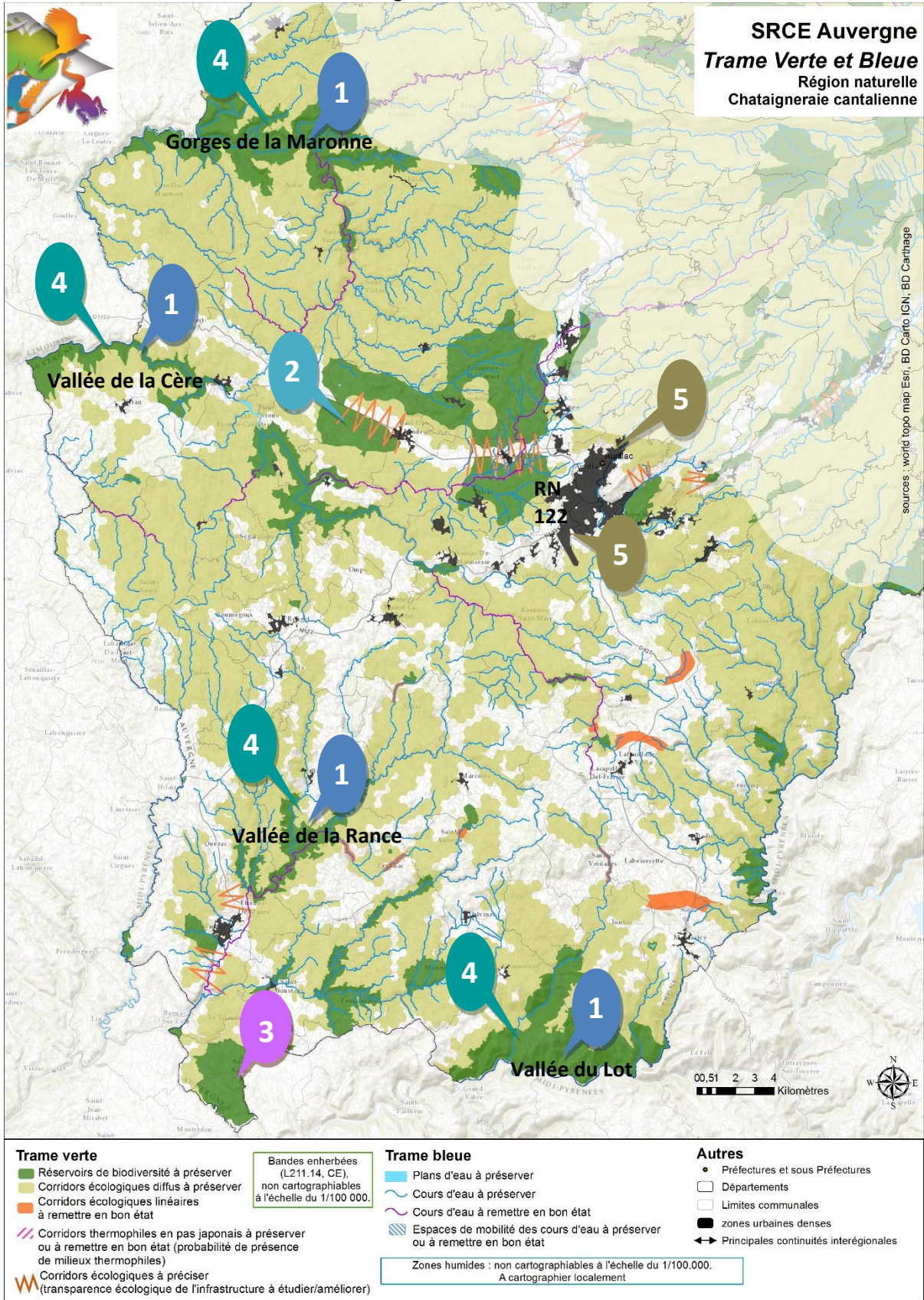
5 **Transparence écologique** de la RN122 et de la RD120 à améliorer. Vigilance sur la périurbanisation autour de l'agglomération aurillacoise.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Corridors écologiques linéaires à préciser	Infrastructures, équipements et projets d'aménagement





La cartographie ci-dessous permet de faire le lien entre les enjeux identifiés sur le territoire et leur traduction dans la Trame Verte et Bleue régionale.



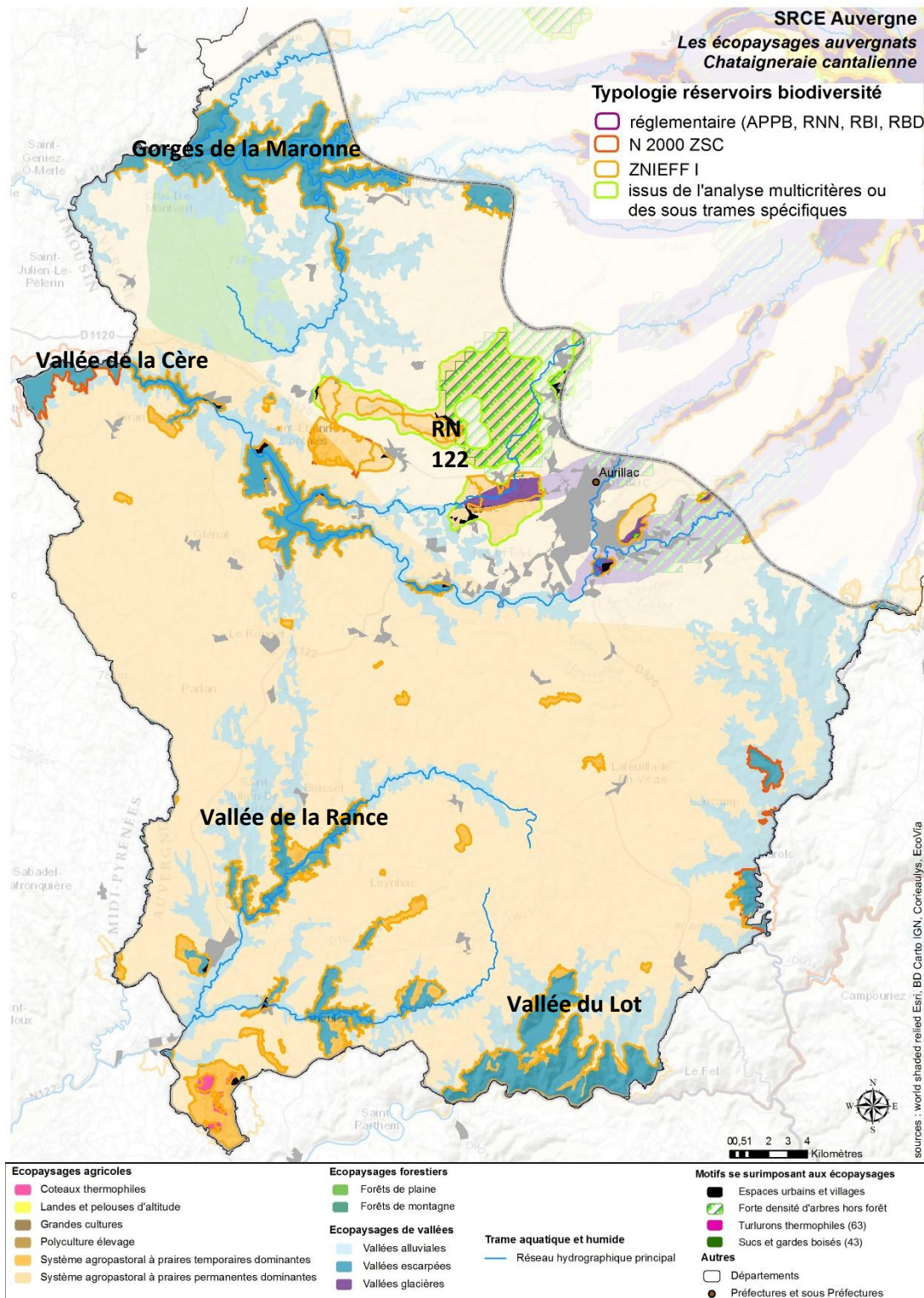
Localisation des éléments remarquables présents dans le Bassin d'Aurillac et la châtaigneraie cantalienne



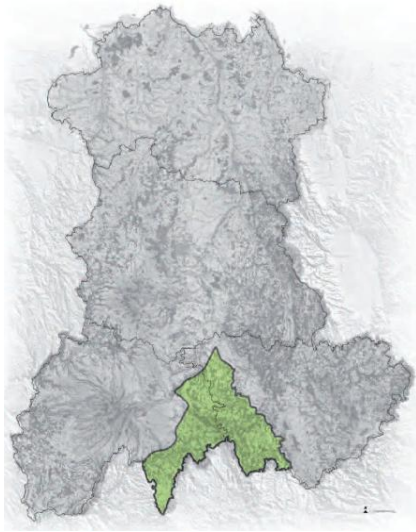


En fonction de la couleur de leur contour, la carte ci-dessous permet de **relier les réservoirs de biodiversité aux différents éléments ayant motivé leur classement**, qu'ils soient d'ordre réglementaire (imposés), fassent référence à des zonages déjà connus tels que les ZNIEFF de type 1 ou les périmètres Natura 2000 de la Directive Habitats (ZSC) ; ou encore qu'ils soient issus des résultats de l'analyse multicritères portant sur l'évaluation du potentiel écologique du territoire.

De plus, en fonction de la nature de l'écopaysage dans lequel se situe un réservoir, **il est possible d'obtenir plus d'informations sur sa fonctionnalité écologique en se reportant au support de lecture sur les écopaysages** proposé avec le diagnostic des continuités écologiques.



Précisions sur les réservoirs de biodiversité en lien avec leur typologie de classement et leur écopaysage



# MARGERIDE AUBRAC

La Margeride Aubrac est une région à dominante agropastorale au sein de laquelle l'écopaysage de prairies temporaires dominantes est majoritaire (près de 50 %). Les écopaysages de forêt d'altitude et de vallées encaissées sont également présents et représentent respectivement 20 % et 15 % du territoire.

→ Voir page 168 du diagnostic des continuités écologiques de l'Auvergne pour plus d'informations sur la fonctionnalité écologique de la région naturelle.





1 Le **Haut Allier**, cours d'eau classé en liste 2, présente une qualité écologique des eaux moyenne (classification DCE). L'objectif est de remettre ce cours d'eau en bon état vis-à-vis de la continuité écologique piscicole et sédimentaire.

Composante Trame bleue	Thématique du plan d'action
<b>Cours d'eau à remettre en bon état</b>	Milieux aquatiques et humides (continuité biologique et sédimentaire notamment)

2 Les **zones humides** des plateaux de l'Aubrac et de la Margeride sont des secteurs remarquables à préserver.

Composante Trame bleue	Thématique du plan d'action
<b>Zone humide à préserver ou à remettre en bon état</b>	Milieux aquatiques et humides

3 La **continuité thermophile** à l'ouest de Brioude a pour objectif la préservation des milieux thermophiles. La région naturelle se situe à l'extrémité méridionale de la continuité.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
<b>Corridor thermophile en pas japonais à préserver ou à remettre en bon état</b>	Milieux ouverts (préservation du foncier et de l'activité agricole notamment)

4 Les hauts plateaux de la Margeride, **principaux écopaysages forestiers de la région naturelle**, encore bien préservés. Ecologiquement riches, ils participent pleinement à la continuité forestière d'importance régionale et comportent des zones humides forestières remarquables.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
<b>Réservoirs de biodiversité et corridors écologiques diffus à préserver</b>	Milieux boisés Milieux aquatiques et humides

5 Les **forêts et les vallées escarpées du Haut-Allier et de la Truyère**, constituent des axes écologiques majeurs dans la région naturelle tant pour la trame verte que pour la trame bleue.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
<b>Réservoir de biodiversité à préserver</b>	Milieux aquatiques et humides Milieux boisés

6 Les plateaux de la Margeride et de l'Aubrac sont des terres d'élevage, support de biodiversité. Ils constituent des éléments majeurs pour la continuité agropastorale entre les Volcans et le Velay.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
<b>Réservoirs de biodiversités et corridors écologiques diffus à préserver</b>	Milieux ouverts

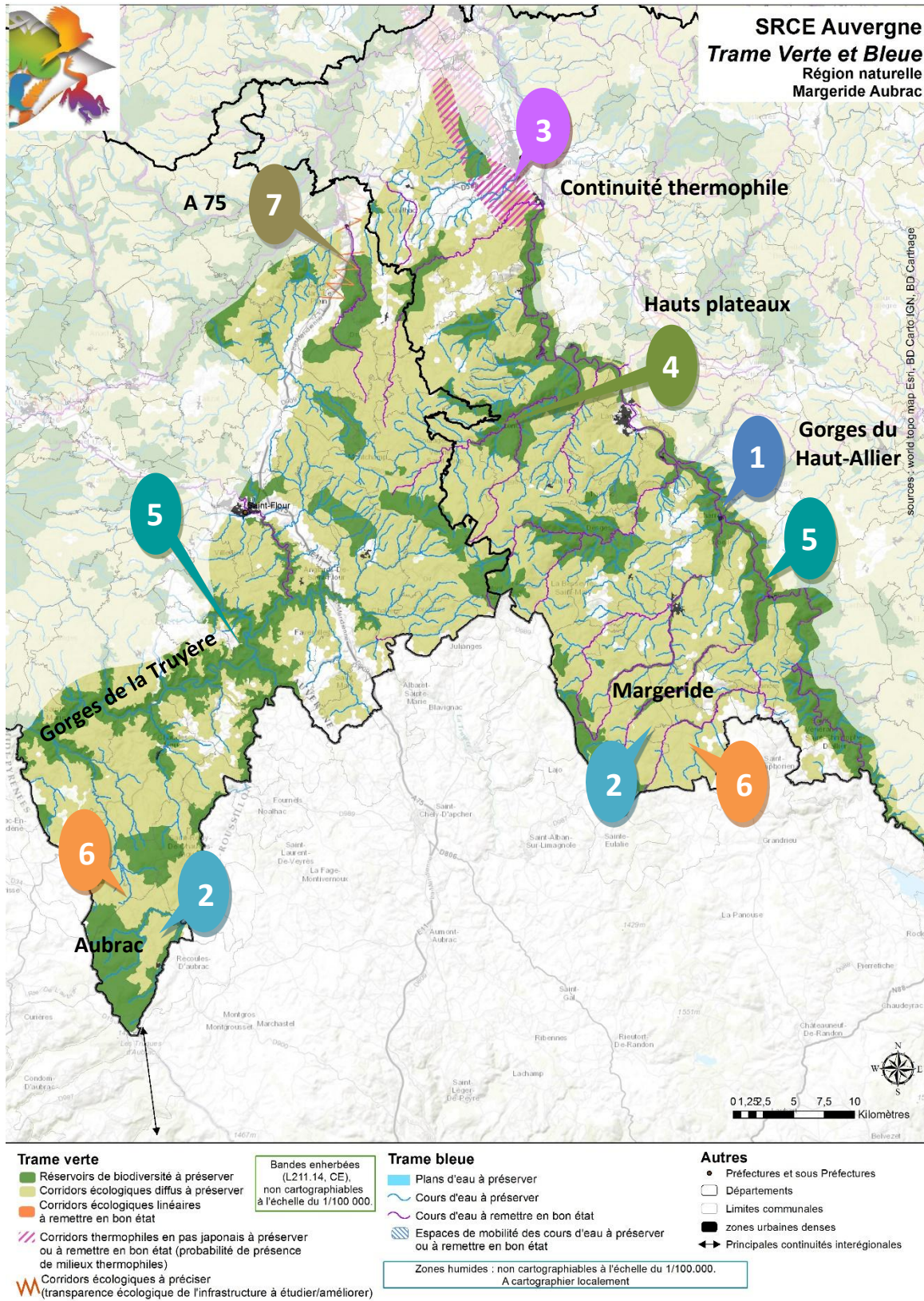
7 **Transparence écologique** de l'A75 à étudier et à améliorer.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
<b>Corridors écologiques linéaires à préciser</b>	Infrastructures, équipements et projets d'aménagement





La cartographie ci-dessous permet de faire le lien entre les enjeux identifiés sur le territoire et leur traduction dans la Trame Verte et Bleue régionale.



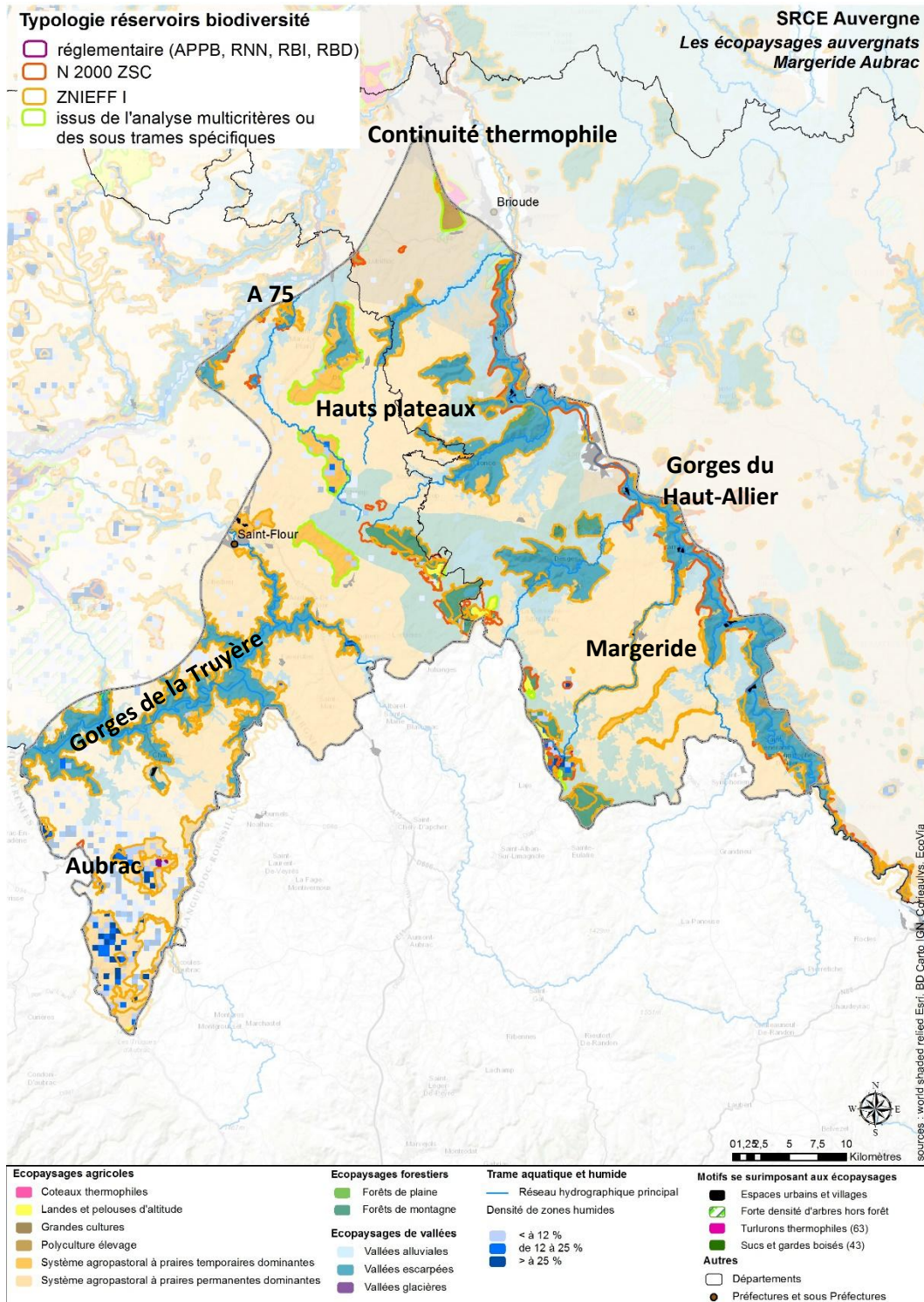
Localisation des éléments remarquables présents en Margeride Aubrac



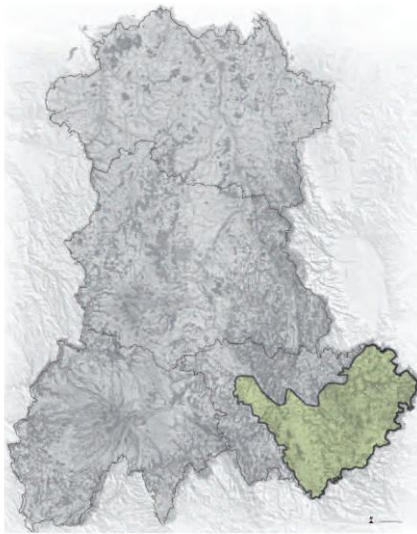


En fonction de la couleur de leur contour, la carte ci-dessous permet de **relier les réservoirs de biodiversité aux différents éléments ayant motivé leur classement**, qu'ils soient d'ordre réglementaire (imposés), fassent référence à des zonages déjà connus tels que les ZNIEFF de type 1 ou les périmètres Natura 2000 de la Directive Habitats (ZSC) ; ou encore qu'ils soient issus des résultats de l'analyse multicritères portant sur l'évaluation du potentiel écologique du territoire.

De plus, en fonction de la nature de l'écopaysage dans lequel se situe un réservoir, **il est possible d'obtenir plus d'informations sur sa fonctionnalité écologique en se reportant au support de lecture sur les écopaysages** proposé avec le diagnostic des continuités écologiques.



Précisions sur les réservoirs de biodiversité en lien avec leur typologie de classement et leur écopaysage



# VELAY

La région naturelle du Velay est une région agropastorale où l'écopaysage de prairies permanentes dominantes est majoritaire (près de 55 %). Les écopaysages de forêts d'altitude (20%) et de vallées encaissées (15%) sont également très présents. En termes d'éléments remarquables, la région compte notamment la vallée de la Loire et celle du Haut Allier.

→ Voir page 186 du diagnostic des continuités écologiques de l'Auvergne pour plus d'informations sur la fonctionnalité écologique de la région naturelle.







- 1 Le cours d'eau **Loire** classé en liste 1 est à préserver.  
Le **Lignon** et l'**Allier** classés en liste 2 présentent une qualité écologique des eaux moyenne (classification DCE). L'objectif est de remettre ce cours d'eau en bon état vis-à-vis de la continuité écologique piscicole et sédimentaire.

Composante Trame bleue	Thématique du plan d'action
Cours d'eau à préserver et à remettre en bon état	Milieux aquatiques et humides (continuité biologique et sédimentaire notamment)

- 2 Les **zones humides** des deux plateaux de Devès et du Mézenc sont des secteurs remarquables à préserver.

Composante Trame bleue	Thématique du plan d'action
Zones humides à préserver	Milieux aquatiques et humides

- 3 La **continuité forestière** repose sur les vallées escarpées, la forêt domaniale du Meygal et les forêts se trouvant sur l'échine du Devès et le plateau du Mezenc. Ce sont les principaux écopaysages forestiers de la région naturelle. Ils sont encore bien préservés.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Réservoirs de biodiversité et corridors écologiques diffus à préserver	Milieux boisés

- 4 De nombreuses vallées escarpées telles que la vallée du **Lignon**, les **hautes vallées de la Loire**, de l'**Allier**, du **Peyredeyre** et du **Sumène** participent aux trames forestières, aquatiques et humides.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Réservoir de biodiversité à préserver	Milieux aquatiques et humides Milieux boisés

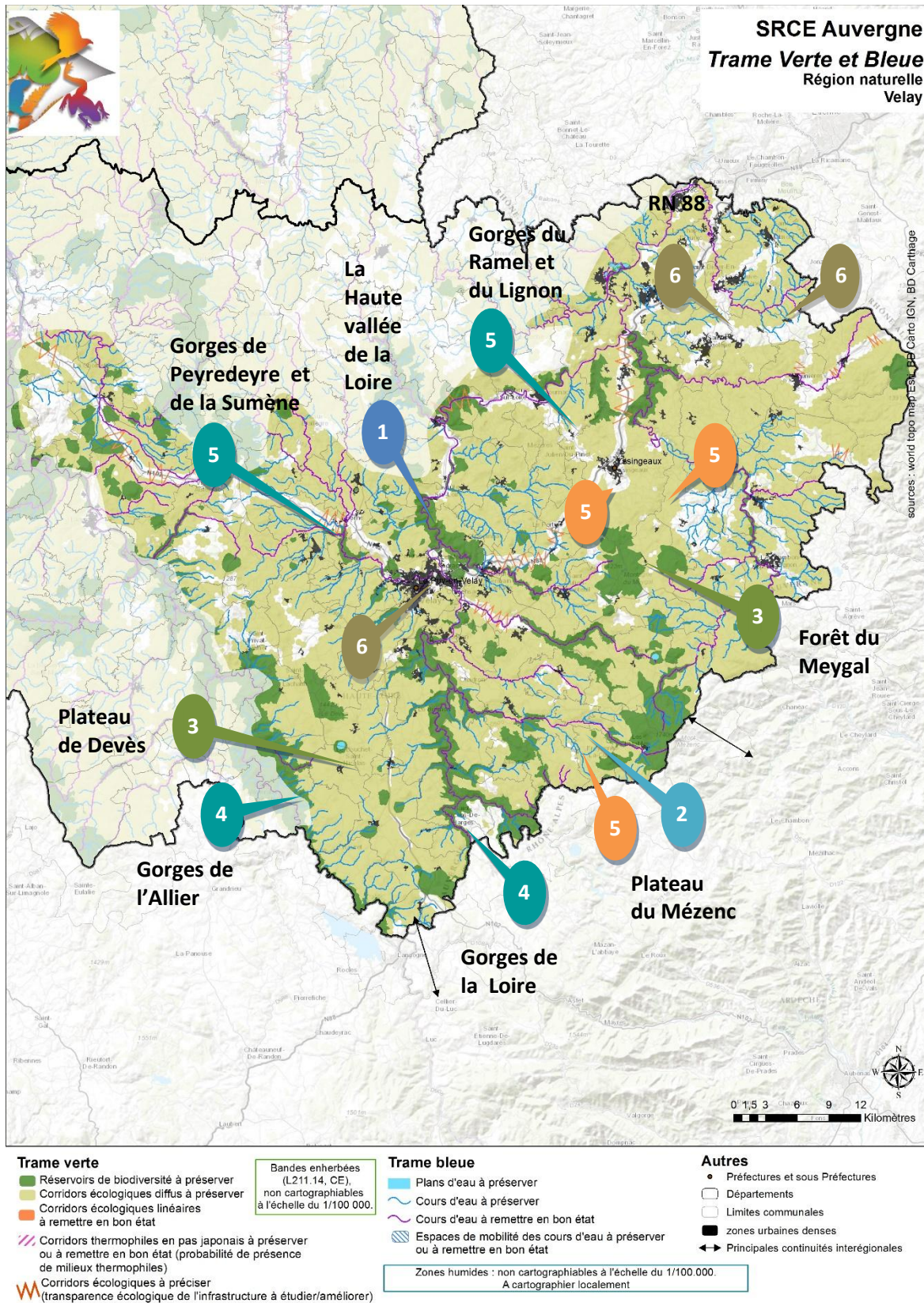
- 5 Les plateaux du **Mézenc**, de l'**Yssingelais**, du **Vivarais** et du **Meygal**, composés de prairies permanentes, participent à la continuité agropastorale.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Réservoirs de biodiversités et corridors écologiques diffus à préserver	Milieux ouverts

- 6 **Transparence écologique** de la RN 102 et RN 88 à améliorer. La présence de **deux agglomérations** importantes (Le Puy en Velay - Saint Etienne) reliés par **un axe de déplacement majeur** génère un **étalement urbain** conséquent à limiter.

Composante Trame verte	Thématique du plan d'action
Corridors écologiques à préciser Réservoirs de biodiversité et corridors écologiques diffus à préserver	Infrastructures, équipements et projets d'aménagement Urbanisme et planification territoriale

La cartographie ci-dessous permet de faire le lien entre les enjeux identifiés sur le territoire et leur traduction dans la Trame Verte et Bleue régionale.



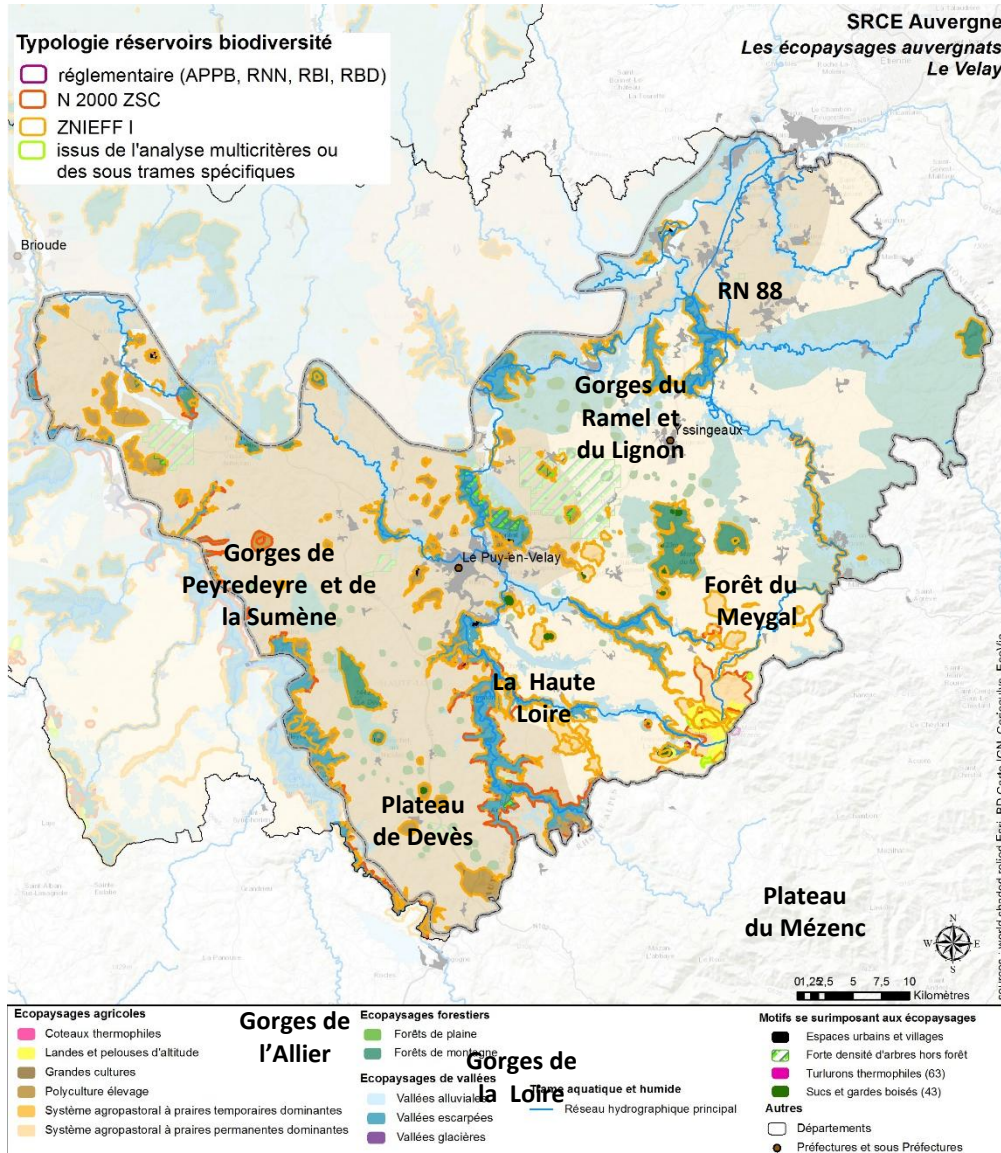
*Localisation des éléments remarquables présents dans le Velay*

En fonction de la couleur de leur contour, la carte ci-dessous permet de **relier les réservoirs de biodiversité aux différents éléments ayant motivé leur classement**, qu'ils soient d'ordre réglementaire (imposés), fassent référence à des zonages déjà connus tels que les ZNIEFF de type 1 ou





les périmètres Natura 2000 de la Directive Habitats (ZSC) ; ou encore qu'ils soient issus des résultats de l'analyse multicritères portant sur l'évaluation du potentiel écologique du territoire. De plus, en fonction de la nature de l'écopaysage dans lequel se situe un réservoir, **il est possible d'obtenir plus d'informations sur sa fonctionnalité écologique en se reportant au support de lecture sur les écopaysages** proposé avec le diagnostic des continuités écologiques.



*Précisions sur les réservoirs de biodiversité en lien avec leur typologie de classement et leur écopaysage*